

JUSTICE/5 AFFAIRES LIÉES AUX FEUX DE FORÊTS

PLACEMENT DE 7 MIS EN CAUSE
EN DÉTENTION PROVISOIRE

Le pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a traité cinq (5) affaires liées à des groupes criminels à l'origine des feux de forêts enregistrés dans certaines wilayas du pays, avec le placement de sept (7) individus en détention provisoire, indique dimanche un communiqué du parquet de la République près la même juridiction.



P.16

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Lundi 12 Safar 1448 - 27 Juillet 2026 - N° 1353 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

COOPÉRATION
ALGÉRO-SÉNÉGALAISE

M. SIFI GHRIEB
REÇOIT LE MINISTRE
SÉNÉGALAIS DE
L'INTÉGRATION
AFRICAIN ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES



Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a reçu, dimanche au Palais du Gouvernement, le ministre de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur de la République du Sénégal, pays frère, M. Cheikh Niang, qui effectue une visite officielle en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

P.3

AGRESSION SIONISTE
CONTRE LES PALESTINIENS

L'ESPAGNE
CONDAMNÉ AVEC
FERMETÉ LES
VIOLENCES COMMISES
PAR LES COLONS

Le gouvernement espagnol a fermement condamné les actes de violence commis par les colons sionistes en Cisjordanie occupée, soulignant que ces attaques répétées contre la population palestinienne sont perpétrées "en toute impunité".

P.7

BIEN QUE LA PLUPART DES INCENDIES DE FORÊTS AIENT ÉTÉ ÉTEINTS

LA PROTECTION CIVILE MAINTIENT
LA MOBILISATION SUR LE TERRAIN



P.2

Les équipes de la Protection civile, avec le concours des différents corps et organismes mobilisés, poursuivent leurs interventions pour combattre les incendies de forêts, de broussailles et de récoltes agricoles signalés dans plusieurs wilayas du pays. Grâce à cette mobilisation, la majorité des foyers a pu être maîtrisée.

FOIRE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

LA 4^E ÉDITION PRÉVUE DU 17 AU 27 SEPTEMBRE À ALGER

La Société Algeria Exhibitions, filiale du Groupe SAFEX, a annoncé dimanche dans un communiqué, l'organisation de la 4e édition la Foire de la rentrée scolaire (Lemsid) du 17 au 27 septembre prochain au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger).

P.4

BIEN QUE LA PLUPART DES INCENDIES DE FORÊTS SOIENT ÉTEINTS LA PROTECTION CIVILE MAINTIENT LA MOBILISATION SUR LE TERRAIN

Les équipes de la Protection civile, avec le concours des différents corps et organismes mobilisés, poursuivent leurs interventions pour combattre les incendies de forêts, de broussailles et de récoltes agricoles signalés dans plusieurs wilayas du pays. Grâce à cette mobilisation, la majorité des foyers a pu être maîtrisée.

Par Ali Boudefel

Selon le dernier bilan publié dimanche sur la situation des incendies, les unités engagées ont réussi à éteindre six des 27 feux recensés au cours des dernières 24 heures. Cinq incendies restaient toutefois en cours d'extinction dans les wilayas de Skikda, El Tarf, Béjaïa et Khenchela.

La Protection civile, appuyée par les différents corps et organismes mobilisés, poursuit une lutte soutenue contre les incendies de forêts, de broussailles et de récoltes agricoles dans plusieurs régions du pays. Les interventions coordonnées ont permis de circonscrire la plupart des principaux



foyers et d'en freiner la progression. Dans la majorité des zones concernées, les opérations sont désormais centrées sur le traite-

ment des foyers résiduels afin d'assurer l'extinction complète des points de combustion et d'empêcher toute reprise des incendies,

précise la même source. Les résultats enregistrés témoignent de l'efficacité du dispositif d'intervention, de la coordination entre les différents organismes concernés ainsi que des importants moyens humains et matériels mobilisés, ajoute la même source.

Dans ce cadre, la Protection civile affirme que ses équipes poursuivront les missions de garde et de surveillance jusqu'à l'extinction totale de tous les foyers. Elle appelle également les citoyens à redoubler de vigilance, à respecter les consignes de prévention et à éviter tout comportement pouvant provoquer de nouveaux départs de feu, alors que les conditions météorologiques demeurent favorables à leur propagation.

A.B

FOIRE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

LA 4^E ÉDITION PRÉVUE DU 17 AU 27 SEPTEMBRE À ALGER

La Société Algeria Exhibitions, filiale du Groupe SAFEX, a annoncé dimanche dans un communiqué, l'organisation de la 4^e édition la Foire de la rentrée scolaire (Lemsid) du 17 au 27 septembre prochain au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger).

Ce rendez-vous annuel réunira plusieurs acteurs et opérateurs économiques spécialisés dans les domaines liés aux fournitures scolaires et de bureau, aux livres et à la formation, ainsi que des exposants activant dans le domaine de l'habillement, des produits alimentaires et des services destinés aux familles et aux établissements éducatifs.

Cette manifestation vise à offrir un espace commercial intégré pour l'exposition et la commercialisation des produits et services, en permettant aux consommateurs d'acheter des fournitures scolaires et de bureau à des prix concurrentiels, contribuant ainsi à alléger les charges liées à la rentrée scolaire, à stimuler la concurrence entre les opérateurs économiques, et à améliorer la qualité de l'offre destinée aux familles algériennes, selon le communiqué.

Par ailleurs, dans le cadre du programme

des manifestations économiques et commerciales accueilli par le Palais des expositions, il est prévu l'organisation de la première édition du Salon international de la fonderie et de la métallurgie (FONDRITECH EXPO) du 21 au 24 septembre, lit-on dans le communiqué.

Cet événement constituera "une plateforme professionnelle dédiée au rassemblement des différents acteurs nationaux et internationaux de la chaîne de valeur industrielle, notamment les producteurs de matières premières, les industriels, les fournisseurs d'équipements industriels, les prestataires de solutions technologiques, les entreprises de sous-traitance, les laboratoires de contrôle de la qualité et les centres de recherche et de développement".

L'organisation de ce salon s'inscrit dans le cadre du soutien à la dynamique industrielle nationale, du renforcement des capacités de production et de transformation, ainsi que de l'encouragement de l'innovation et de la modernisation technologique. Il vise également à accompagner les entreprises algériennes dans le développement de leur compétitivité et leur ouverture sur les marchés internationaux, contri-

buant ainsi à la promotion du produit national et à l'élargissement des opportunités de partenariat et d'investissement, précise le communiqué.

La SAFEX a indiqué que les inscriptions pour participer aux deux salons précités restent ouvertes, invitant les intéressés à s'inscrire via sa plateforme électronique dédiée : "registration.safex.dz". Outre ces deux manifestations, le Palais des expositions abritera, au cours du mois de septembre, d'autres événements spécialisés, dont le Salon africain de l'apiculture et du miel "Africa Bee Expo" (du 3 au 6 septembre), le Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau "SIEE-Pollutec" (du 14 au 16 septembre) et le Salon international des façades, fenêtres et portes "SIFFP", (du 20 au 23 septembre).

Il s'agit également du Salon international du chocolat et de la gourmandise, "Chocorium" (du 23 au 26 septembre) ainsi que le Salon international du tourisme médical et de l'investissement dans les établissements de santé "Clinvest Expo" (du 24 au 26 septembre), ajoute le communiqué.

RA

RENTRÉES SOCIALE ET SCOLAIRE

M^{ME} MOULOUDJI PRÉSIDE UNE RÉUNION DE COORDINATION CONSACRÉE AU SUIVI DE LEURS PRÉPARATIFS

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé, dimanche, une réunion de coordination consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre des programmes sectoriels et à l'examen des préparatifs de la prochaine rentrée sociale et scolaire, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion, qui s'est déroulée en présence de cadres de l'administration centrale, a porté sur plusieurs dossiers prioritaires, en tête desquels les préparatifs de la prochaine rentrée sociale et scolaire, dans le souci de "garantir la pleine disponibilité des différentes structures et établissements relevant du secteur et de réunir les meilleures conditions d'accueil des catégories concernées", précise la même source.

A l'entame de la réunion, un exposé a été présenté sur l'état d'avancement des préparatifs de la rentrée scolaire au profit des élèves aux besoins spécifiques. "Le point a été fait sur l'état de préparation des différents établissements et structures relevant du secteur pour leur accueil", ainsi

que sur "le suivi de l'évolution des opérations d'acquisition des moyens et équipements pédagogiques et éducatifs adaptés, répondant aux spécificités des différents types de handicap".

La réunion a également examiné l'état d'avancement des préparatifs du programme des cartables scolaires, tout en passant en revue "les dispositions organisationnelles et logistiques liées à leur acquisition, afin d'accompagner les familles à faibles revenus et d'alléger leurs charges sociales". Concernant la rentrée scolaire pour enfants autistes, la ministre a souligné "l'impératif de parachever toutes les procédures réglementaires, pédagogiques et administratives pour assurer le lancement de la saison scolaire dans les meilleures conditions, notamment au niveau des quatre centres spécialisés, inaugurés à Tébessa, Béchar, Oran et Tipaza". Elle a mis en avant l'importance de "réunir les meilleurs conditions de prise en charge, d'encadrement pédagogique et de mobilisation de toutes les ressources humaines spécialisées avec la garantie de services de qualité répondant à leurs besoins, en application de la

nouvelle vision de l'Etat dans la promotion du système de prise en charge".

La ministre a donné, à cette occasion, des instructions pour "procéder, à partir de la semaine prochaine, au lancement de la campagne nationale de sensibilisation à l'autisme", visant "à renforcer la conscience sociétale, à diffuser la culture du dépistage et du diagnostic précoce et à ancrer les principes d'intégration, en veillant à faire connaître les acquis de qualité, à travers lesquels l'Etat a renforcé son système de prise en charge des enfants autistes, en premier lieu le centre national de l'autisme et les nouveaux centres spécialisés".

Au terme de la réunion, la ministre a mis l'accent sur "l'importance de se conformer rigoureusement aux délais fixés pour parachever les différents préparatifs, avec l'intensification de la coordination entre les structures centrales et les services locaux avec l'instauration de mécanismes minutieux de suivi sur le terrain et d'évaluation continue", précise le communiqué.

RA

COOPÉRATION ALGÉRO-SÉNÉGALAISE

M. SIFI GHRIEB REÇOIT LE MINISTRE SÉNÉGALAIS DE L'INTÉGRATION AFRICAINE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a reçu, dimanche au Palais du Gouvernement, le ministre de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur de la République du Sénégal, pays frère, M. Cheikh Niang, qui effectue une visite officielle en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Les entretiens ont porté sur "l'état et les perspectives des relations entre les deux pays, les deux parties ayant souligné la nécessité de les hisser à des niveaux supérieurs, notamment à travers l'activation des mécanismes de coopération bilatérale, à leur tête la Commission mixte algéro-sénégalaise et le Conseil d'affaires algéro-sénégalais", précise la même source.

A cette occasion, les deux parties ont échangé les vues sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun.

A ce propos, "le chef de la diplomatie sénégalaise a salué le rôle central que joue l'Algérie en faveur de la paix et de la stabilité en Afrique, notamment au Sahel".



Les deux parties ont en outre souligné "l'importance de renforcer l'intégration continentale, qui bénéficie d'un intérêt particulier de la part des hautes autorités des deux pays".

Dans ce contexte, le Premier ministre a mis en avant "la dynamique imprimée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux relations entre l'Algérie et son espace africain, tant sur le plan bilatéral que multilatéral, dans le cadre d'une vision fondée sur la coopération et la solidarité au service du développement commun et du renforcement de l'intégration économique".

RA

APN

RÉUNION POUR ARRÊTER L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE D'OUVERTURE DE LA 10^E LÉGISLATURE

Le bureau provisoire de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, dimanche, une réunion pour arrêter l'ordre du jour de la séance d'ouverture de la 10^e législature et débattre des procédures de formation de la Commission de validation de la qualité de membre, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

La réunion, présidée par le plus âgé des candidats élus, assisté des plus jeunes candidats élus, s'est déroulée en présence des représentants des partis politiques et du représentant des indépendants vainqueurs aux dernières législatives, "remplissant la condition de constitution de groupes parlementaires", précise la même

source. Cette réunion a été tenue pour arrêter "l'ordre du jour de la séance d'ouverture de la 10^e législative et de débattre des procédures de formation de la Commission de validation de la qualité de membre", conclut le communiqué.

RA

CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS

INSTALLATION DE LA COMMISSION NATIONALE DE VEILLE ET DE SUIVI

La commission nationale de veille et de suivi des centres de vacances et de loisirs, a été installée, dimanche au siège du ministère de la Jeunesse, dans le cadre du renforcement des mécanismes de suivi et de veille des camps d'été au titre de l'année 2026, indique un communiqué du ministère. "Au nom du ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, le secrétaire général du ministère, Dahmane Adhimi a présidé, dimanche la cérémonie d'installation officielle de la commission nationale de veille et de suivi des centres de vacances et de loisirs, et ce, dans le cadre du renforcement des mécanismes de suivi et de veille de ces camps d'été au titre de l'année 2026", souligne le communiqué.

Cette démarche intervient, "en application de l'attachement du ministère de la Jeunesse à assurer la bonne application de la législation et la réglementation en vigueur, en veillant à réunir les meilleures conditions éducatives et de loisirs au profit des enfants bénéficiant des camps d'été, à travers le renforcement des systèmes de suivi, de contrôle et de prévention".

L'initiative s'inscrit dans le cadre des démarches du ministère de la Jeunesse visant "à ancrer la culture de veille et de proactivité et à réunir un environnement sûr et éducatif, garantissant le succès de la saison et à faire des centres de vacances et de loisirs des espaces éducatifs et de formation", ajoute le communiqué.

La commission nationale, composée de cadres et d'experts des différentes directions centrales et de l'Inspection générale, est chargée du

"suivi du déroulement de l'ensemble des centres de vacances et de loisirs à travers le territoire national et de l'élaboration de rapports périodiques et quotidiens sur le fonctionnement des camps d'été", ainsi que du "suivi des conditions de sécurité, d'encadrement, d'hébergement, de restauration et du transport, tout en assurant l'intervention rapide en cas d'urgence, avec la possibilité d'effectuer des visites de terrain inopinées dans les centres de vacances et de loisirs".

A cette occasion, le SG du ministère a souligné que cette commission constitue "un mécanisme central de coordination des efforts entre les différentes structures et les secteurs concernés, sous la supervision directe du ministre, afin de garantir la sécurité des enfants, de prévenir les divers risques et d'améliorer la qualité des services fournis au sein des centres de vacances et de loisirs, tout en veillant au respect du projet éducatif et pédagogique référentiel des camps de vacances".

L'occasion a permis également de rappeler les instructions du ministre relatives à l'installation de comités locaux de veille, présidés par les directeurs de la Jeunesse et de Sports, lesquels constituent "le prolongement de la commission nationale, tout en veillant à l'utilisation des outils numériques modernes, notamment la plateforme numérique des camps d'été et les applications de signalement instantané, à même de renforcer la célérité de l'intervention et d'élever le niveau de la performance et la qualité des services fournis aux enfants".

RA

COOPÉRATION TECHNOLOGIQUE

M^{ME} MERIEM BENMOULOU D REÇOIT UNE DÉLÉGATION OMANAISE

La ministre, Haut-commissaire à la numérisation, Mme Meriem Benmouloud, s'est entretenue, dimanche à Alger, avec le sous-secrétaire au ministère des Transports, des Communications et des Technologies de l'information du Sultanat d'Oman, M. Ali Ben Amur Al Shidhani, et la délégation l'accompagnant, sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la transformation numérique à travers le lancement de projets communs.

A cette occasion, Mme Benmouloud a passé en revue les principaux axes de la stratégie nationale de transformation numérique, ainsi que l'expérience algérienne en matière d'infrastructures numériques, de services numériques, d'identité numérique et de centres de données.

La ministre a également mis en avant les progrès réalisés par l'Algérie dans les domaines de la transformation numérique, des infrastructures de télécommunications et de l'administration électronique, étant des piliers essentiels du développement durable, exprimant "sa volonté d'ouvrir de nouvelles perspectives d'investissement, de favoriser l'échange d'expertises et de superviser des projets de qualité communs dans les domaines de l'innovation, des services intelligents et du renforcement des compétences humaines".

Elle a, en outre, fait savoir que "des discussions étaient en cours pour examiner les moyens de concrétiser des projets liés aux parcours de transformation numérique, notamment l'accélération des services numériques, le développement des télécommunications et de l'intelligence artificielle".

Selon Mme Benmouloud, les

échanges entre les deux parties devaient "aboutir, dans un avenir proche, à des accords concrets traduisant cette coopération globale sur le terrain".

Pour sa part, M. Al Shidhani a passé en revue la stratégie du Sultanat d'Oman en matière d'économie numérique, laquelle repose sur "une complémentarité institutionnelle entre le ministère des Transports, des Communications et des Technologies de l'information chargé des politiques et orientations stratégiques, l'Autorité de régulation des télécommunications, ainsi que le bras d'investissement représenté par les entreprises relevant de l'Autorité d'investissement d'Oman".

Il a également exprimé la disposition de son pays "à établir des partenariats flexibles couvrant tous les niveaux, aussi bien entre les secteurs publics qu'entre les entreprises des deux pays, avec un accent particulier sur les domaines relatifs à l'intelligence artificielle, aux centres de données, aux solutions de gestion des ressources, aux techniques financières et aux sciences spatiales". Cette visite intervient en prolongement des hautes orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son frère, le Sultan d'Oman, Haitham Ben Tariq, conformément à la vision commune convenue, lors de la visite effectuée, en mai dernier en Algérie, par le ministre omanais des Transports, des Communications et des Technologies de l'Information, Saeed Bin Hamoud Al Maawali.

La délégation omanaise devrait visiter dans la journée l'Ecole nationale supérieure de l'intelligence artificielle (ENSIA) à Sidi Abdellah (Alger).

RA

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE ENTRE ALGER ET DAKAR

L'ALGÉRIE ET LE SÉNÉGAL VEULENT RENFORCER LEUR PARTENARIAT DANS LES HYDROCARBURES

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu dimanche à Alger le ministre sénégalais de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, Cheikh Niang, pour examiner les voies de consolidation de la coopération bilatérale dans le secteur des hydrocarbures et élargir le partenariat entre Sonatrach et la compagnie nationale sénégalaise Petrosen, indique un communiqué du ministère.

Par Saïd Slimani

Cette réunion, organisée au siège du ministère en présence des ambassadeurs des deux pays, du PDG de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, de responsables du ministère des Hydrocarbures ainsi que de membres de la délégation sénégalaise, a permis de faire le point sur la coopération existante et d'explorer ses perspectives dans les différents segments de l'industrie pétrolière et gazière.

Les deux délégations ont, à cette occasion, réaffirmé la profondeur des liens d'amitié et de fraternité entre l'Algérie et le Sénégal, tout en exprimant leur volonté commune de développer un partenariat économique et stratégique de plus grande envergure.

Les discussions ont porté sur le renforcement de la coopération tout au long de la chaîne de valeur

des hydrocarbures, notamment dans les activités d'exploration, de production, de développement des gisements, de raffinage ainsi que dans la pétrochimie.

Les deux parties ont également souligné l'importance de mettre en œuvre le memorandum d'entente conclu entre Sonatrach et Petrosen afin de créer de nouvelles opportunités d'investissement et de favoriser le partage des expertises.

Les échanges ont aussi porté sur les moyens permettant au Sénégal de tirer profit de l'expérience algérienne dans le développement de son secteur pétrolier et gazier, particulièrement après les récentes découvertes enregistrées dans le pays, ainsi que sur le renforcement de la coopération entre l'Institut algérien du pétrole (IAP) et son homologue sénégalais en matière de formation et de trans-

fert des connaissances.

Les deux ministres ont, en outre, étudié les possibilités de coopération dans les industries pétrochimiques, le transport des hydrocarbures, la commercialisation des produits pétroliers et gaziers, ainsi que dans l'échange d'expertises liées à la réglementation, à la gouvernance, à la gestion des données pétrolières, à la sécurité industrielle et à la préservation de l'environnement, précise le communiqué.

Au cours de cette rencontre, M. Arkab a rappelé que l'Algérie, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, accorde une attention particulière au développement de la coopération intra-africaine et à la promotion des partenariats Sud-Sud, notamment dans le domaine des hydrocarbures. Il a insisté sur la

nécessité de renforcer la coordination entre les institutions spécialisées des deux pays et de consolider l'action commune au sein de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), afin de contribuer à la sécurité énergétique du continent, de favoriser le transfert de technologies et de développer les compétences africaines.

De son côté, le ministre sénégalais a exprimé le souhait de son pays de s'appuyer sur l'expérience algérienne dans le secteur des hydrocarbures, tout en saluant le savoir-faire reconnu du groupe Sonatrach. Il a enfin renouvelé la volonté du Sénégal d'étendre sa coopération avec l'Algérie à l'ensemble des segments de l'industrie pétrolière et gazière, conclut la même source.

S.S

ENERGIE NUCLÉAIRE

ADJAL REÇOIT UNE DÉLÉGATION DE LA SOCIÉTÉ ARGENTINE "INVAP"

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a reçu, dimanche, une délégation de la société argentine "INVAP", spécialisée dans les technologies avancées de l'énergie nucléaire à usage médical, conduite par le Directeur général de la société, Dario Guissi, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère en présence de hauts cadres du secteur, M. Adjal a mis en avant "les bonnes relations" unissant l'Algérie et l'Argentine dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables, notamment à travers "le partenariat réussi" établi depuis 40 ans entre le Commissariat à l'énergie atomique (COMENA) et la société ar-

gentine, lequel a permis le lancement de plusieurs projets d'infrastructures dans le domaine de l'énergie nucléaire destinée à usage médical.

Parmi les projets lancés dans ce domaine, le ministre a notamment évoqué celui de la réalisation, à Draria (Alger), d'une unité de production de radio-isotopes utilisés comme traceurs en imagerie médicale ou comme substances employées en radiothérapie pour cibler et détruire les cellules cancéreuses.

Dans ce contexte, M. Adjal a souligné l'importance d'élargir la coopération entre les deux pays, à travers le COMENA et la société "INVAP", afin de tirer parti de l'expertise argentine dans le développement de la production de

radio-isotopes, en vue de leur fabrication locale en Algérie à l'avenir.

Le ministre a également insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux de réalisation de l'unité de Draria et de respecter les délais de réalisation, tout en assurant un suivi périodique du projet. De son côté, le Directeur général de la société argentine s'est félicité du succès de la coopération entre l'Algérie et l'Argentine dans le domaine de l'usage médical de l'énergie nucléaire, saluant les propositions formulées par le ministre et les perspectives de coopération future, notamment en ce qui concerne la production de radio-isotopes, conclut le communiqué.

RE

DÉCLARATION DE LA MONNAIE AUX FRONTIÈRES

DE NOUVELLES MESURES PUBLIÉES AU JOURNAL OFFICIEL

De nouvelles mesures relatives à la déclaration de la monnaie aux frontières par les voyageurs ont été publiées au Journal officiel (JO) n° 51.

Il s'agit d'un arrêté signé par le ministre des Finances le 12 mai dernier, modifiant et complétant l'ancien arrêté daté du 20 juillet 2026 qui fixe les modalités de déclaration de la monnaie et le modèle de déclaration.

Selon le nouveau texte, la déclaration de la monnaie doit être effectuée "par écrit", par les voyageurs, à l'occasion de leur entrée ou de leur sortie du territoire national, auprès du bureau des douanes d'entrée ou de sortie.

La déclaration de la monnaie est souscrite conformément au modèle du formulaire mis à la disposition des voyageurs par les services des douanes lequel doit être dûment rempli et signé par l'intéressé, selon l'arrêté qui précise qu'elle fait également l'objet d'enregistrement et de suivi par les services des douanes.

"Les voyageurs souscrivent la déclaration de la monnaie essentiellement par voie électronique avant l'arrivée au bureau des douanes", précise encore la même source.

Outre les billets de banque, les pièces de monnaie, les moyens de paiement au porteur,

les effets de commerce, les autres valeurs et titres de créance négociables au porteur ou endossables, la déclaration concerne également les métaux précieux et pièces précieuses détenus par les voyageurs.

Concernant les voyageurs non résidents exportant des montants importés et non utilisés en Algérie, ils doivent présenter auprès du bureau des douanes la déclaration de la monnaie souscrite à l'entrée, visée par un guichet de la Banque d'Algérie, un guichet d'une banque intermédiaire agréée et/ou un bureau de change, constatant les opérations de change effectuées durant leur séjour en Algérie, selon le même texte.

Les agents des douanes peuvent demander aux voyageurs toutes informations ou tous documents jugés utiles relatifs notamment à l'origine et à la destination des montants et des valeurs transportés.

S'agissant des bases de données des déclarations de monnaies, elles doivent reprendre toutes les informations figurant dans les déclarations souscrites par les voyageurs notamment l'identité et l'adresse du voyageur en Algérie ou à l'étranger, les documents de voyage en possession du voyageur, les mon-

tants des monnaies et des valeurs déclarés.

S'ajoute à cela, le lieu de souscription de la déclaration, la destination et la provenance du voyageur, l'origine et la destination des montants et des valeurs déclarés, le bénéficiaire et le destinataire effectifs des montants et des valeurs déclarés.

Les données contentieuses concernant les fausses déclarations, les montants et les valeurs non déclarés et les cas de non respect des obligations déclaratives commises par les voyageurs sont également insérées dans ces bases de données.

L'arrêté souligne, par ailleurs, que ces bases de données font l'objet d'échange et d'exploitation dans le cadre de la coopération nationale et internationale.

Ainsi, "toutes les données relatives aux déclarations de la monnaie souscrites et celles relatives aux fausses déclarations et aux cas de non respect des obligations déclaratives commises par les voyageurs sont échangées avec l'organe spécialisé dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme", est-il mentionné.

RE

ORAN

LA PISCINE EXTÉRIEURE DU COMPLEXE MILOUD-HADEFI ROUVRE SES PORTES AU PUBLIC

La piscine extérieure du complexe olympique Miloud-Hadefi d'Oran accueillera de nouveau le public à partir de ce lundi 27 juillet. Cette réouverture, annoncée par la direction de l'Établissement de gestion du complexe sportif d'Oran, permettra aux habitants et aux visiteurs de profiter d'un espace de loisirs et de détente dans les meilleures conditions de sécurité et de confort.

Par Hamida Indja

La direction de l'Établissement de gestion du complexe sportif d'Oran a annoncé que la piscine extérieure du complexe olympique Miloud-Hadefi rouvrira ses portes au public à partir du lundi 27 juillet. Selon la même source, cette réouverture intervient en pleine saison estivale. Elle vise à offrir aux



habitants d'Oran ainsi qu'aux visiteurs un espace de détente et de loisirs répondant aux normes de sécurité et de confort. Le site accueillera les visiteurs dans un cadre idéal. La piscine permettra aux familles, aux jeunes et aux amateurs de natation de

profiter pleinement de leurs vacances d'été dans une ambiance agréable et conviviale. La direction du complexe invite le public à tirer profit de cette installation sportive pour pratiquer la natation et passer d'agréables moments de détente. Dans son communiqué, la di-

rection de la piscine rappelle qu'il est essentiel de respecter les règles de sécurité ainsi que le règlement de l'établissement. Elle explique que ces dispositions ont pour objectif d'assurer le bon déroulement des activités et de garantir la sécurité de tous. La direction insiste également sur la nécessité d'adopter un comportement responsable et de suivre les consignes du personnel d'encadrement afin de préserver une bonne ambiance et de permettre à chacun de profiter des installations dans les meilleures conditions. Cette réouverture s'inscrit dans le cadre de la mise à disposition des infrastructures sportives et de loisirs du complexe olympique Miloud-Hadefi durant la période estivale. Inauguré à l'occasion des Jeux méditerranéens d'Oran en 2022, le complexe Miloud-Hadefi est aujourd'hui l'un des plus importants pôles sportifs de la wilaya. Il accueille chaque année plusieurs compétitions nationales et internationales, tout en ouvrant certaines de ses installations au grand public durant la saison estivale.

H.I

M'SILA

MISE EN SERVICE D'UNE NOUVELLE PISCINE DE PROXIMITÉ À DJEBEL MESSAAD

Une nouvelle piscine de proximité a été mise en service dans la commune de Djebel Messaad (Sud de la wilaya de M'sila), a indiqué dimanche le directeur de la Jeunesse et des Sports (DJS), Nacer Fadhli. Le responsable a précisé que cette piscine a été réalisée pour un montant de 390 millions DA, conformément aux normes de qualité.

Ce nouvel équipement contribuera à réduire les risques de baignade dans les plans d'eau non-sécurisés, selon la même source. La wilaya de M'sila s'est renforcée durant l'actuelle saison estivale de deux nouvelles piscines de proximité réceptionnées et mises en service dans les communes de Magra et d'Ain Khadra, rappelle-t-on.

R.R

BÉCHAR

PLUS DE 7 MILLIARDS DE DA MOBILISÉS POUR RENFORCER LES RESSOURCES EN EAU DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE TOUMIAT

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a annoncé, dimanche à Béchar, qu'une enveloppe financière de plus de 7 milliards de DA a été consacrée par son secteur pour la réalisation de plusieurs opérations visant à renforcer l'approvisionnement en eau de la zone industrielle de Toumiat dans la même wilaya, appelée à accueillir un important complexe sidérurgique dans le cadre de la valorisation du gisement de fer de Gara Djebilet (Tindouf). Lors d'une visite d'inspection effectuée dans cette zone industrielle, accompagné par le wali de Béchar, Ahmed Benyoucef, le ministre a affirmé que son département accompagnera la dynamique de développement économique de la wilaya à travers la réalisation des infrastructures hydrauliques nécessaires au fonctionnement des futurs projets industriels. Le programme arrêté à cet effet comprend plusieurs opérations structurantes, dont le raccordement de la station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP) de Béchar-Djedid à la zone industrielle de Toumiat, pour un montant dépassant les 5 milliards de DA. Cette opération permettra de transférer des eaux traitées et épurées destinées aux besoins industriels du complexe sidérurgique en cours de réalisation. Le programme prévoit également la réalisation et l'équipement de dix forages à proximité de la zone industrielle, pour une enveloppe de plus d'un milliard de DA, ainsi que le raccordement de ces ouvrages et la construction d'un château d'eau d'une capacité de stockage de 5.000 mètres cubes, pour un montant de 540 millions de DA. Par ailleurs, des études seront lancées pour la

réalisation d'une station de traitement des eaux industrielles au niveau de la zone de Toumiat, en vue de favoriser la réutilisation de ces eaux conformément aux orientations nationales en matière d'économie et de préservation des ressources hydriques. Le ministre a insisté sur l'impératif d'achever ces projets dans les délais impartis, soulignant que la disponibilité de l'eau constitue une condition essentielle pour accompagner les grands investissements industriels et garantir leur mise en exploitation dans les meilleures conditions. A cette occasion, M. Bouzegza a annoncé l'inscription prochaine d'un projet de barrage sur le lit de l'oued Labiad, au nord de la commune de Béchar, avec une capacité de retenue estimée à 28 millions de mètres cubes. Lors de cette visite, le ministre de l'Hydraulique a procédé également à l'inauguration d'un projet portant sur la réalisation de deux réservoirs d'eau d'une capacité de 25.000 mètres cubes chacun, dans la zone de Tighline, dans la commune de Béchar. Cette infrastructure vise à renforcer les capacités de stockage d'eau potable de la ville, à sécuriser l'alimentation en cas de perturbation du réseau et à améliorer la gestion de la distribution, notamment dans la partie sud de la ville qui concentre près de 40 % de la population. Selon le ministre, ces ouvrages permettront également d'accroître la flexibilité du réseau et d'améliorer la qualité du service public de l'eau. Il a, dans ce cadre, insisté sur l'importance de l'entretien régulier de ces infrastructures afin de garantir leur efficacité et leur pérennité.

R.R

SAÏDA

LANCEMENT DU RECENSEMENT DES FAMILLES TOUCHÉES PAR LES INCENDIES DE FORÊT

La direction de l'Action Sociale et de la Solidarité (DASS) de Saïda a entamé le recensement des familles touchées par les incendies de forêt, enregistrés dans plusieurs zones de la wilaya, en vue d'évaluer les dégâts et d'assurer une prise en charge des ménages sinistrés, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. L'opération, lancée la semaine dernière, est menée sur le terrain par les cellules de proximité de solidarité, qui se déplacent dans les localités touchées afin d'identifier les familles sinistrées, d'évaluer l'ampleur des pertes subies et de recueillir les données nécessaires à l'élaboration des listes définitives des bénéficiaires des dispositifs d'aide et d'accompagnement, a-t-on indiqué. Cette démarche vise à établir un état des lieux précis des dommages occasionnés par les incendies, afin d'orienter les aides sociales vers les familles concernées dans les meilleurs délais, a précisé la même source. Les cellules de proximité poursuivent leurs interventions en coordination avec les autorités locales et les organismes concernés, afin de finaliser le recensement dans l'ensemble des communes et des zones affectées, a-t-on ajouté.

R.R

UNE ALLIANCE STRATÉGIQUE POUR L'ÈRE DE L'IA

SAMSUNG ET BROADCOM SCellent UN ACCORD À PLUS DE 200 MILLIARDS DE DOLLARS

Samsung Electronics et Broadcom ont officialisé samedi une coopération d'envergure dans le domaine des semi-conducteurs pour l'intelligence artificielle, dont le montant cumulé dépasserait les 200 milliards de dollars d'ici 2030.

Par Nawal Bordji

Ce rapprochement vise à consolider la position du fondateur coréen face à la domination de TSMC sur ce marché. La compétition pour les processeurs dédiés à l'IA ne cesse de s'accroître, et Samsung entend bien y occuper une place de choix. Le groupe sud-coréen a dévoilé samedi une extension de son partenariat avec l'américain Broadcom, prévu pour durer jusqu'à la fin de la décennie et couvrir plusieurs segments essentiels de l'industrie des puces. L'information, reprise par Reuters, souligne les ambitions croissantes du coréen dans ce segment. Que retenir de cette nouvelle entente ? Plutôt que d'opter pour des GPU standardisés, conçus pour un usage universel, les grandes firmes technologiques privilégient désormais la conception de composants sur mesure, adaptés à leurs seuls besoins en IA. Une approche plus onéreuse en amont, mais qui offre des gains de performance et une autonomie accrue, tout en stimulant la demande pour des partenaires capables d'assurer à la fois le design et la fabrication de ces circuits spécialisés – à l'image de Broadcom et Samsung. L'accord répartit les tâches selon les expertises de chacun : Broadcom met en avant son expérience dans les circuits intégrés spécifiques (ASIC), conçus pour une fonction unique, plus efficaces qu'un processeur polyvalent – semblables à un



outil dédié plutôt qu'à un couteau suisse. Samsung, pour sa part, mobilise ses installations de production. Ensemble, ils ambitionnent de fournir une offre intégrée, du dessin industriel à la sortie d'usine, pour répondre à la montée en puissance de l'IA et du calcul haute performance. Dans un communiqué, Samsung a mis l'accent sur cette volonté de coopération étendue, ne souhaitant plus se limiter à la seule fabrication, mais intervenir à chaque phase du cycle pour ses clients, de l'esquisse initiale à la livraison finale. Une manière de s'affirmer comme un acteur complet, apte à couvrir l'ensemble des besoins liés à l'IA et au HPC, quelles qu'en soient les spécificités. Techniquement, les futures puces de communication haut débit de Broadcom seront produites grâce au procédé « inférieur à 2 na-

nomètres » de Samsung. Cette gravure ultra-fine permet d'intégrer des circuits toujours plus compacts et denses sur une même puce, augmentant la puissance sans alourdir la consommation énergétique. Les deux entreprises collaboreront aussi sur la prochaine génération de mémoire HBM, une technologie empiquée à très haut débit, cruciale pour alimenter les processeurs d'IA sans goulet d'étranglement.

Ce partenariat intervient à point nommé pour Samsung, qui demeure devancé par TSMC, leader mondial de la fonderie pure. Pour rentabiliser ses usines – des infrastructures gigantesques et coûteuses à maintenir – le coréen a besoin d'un portefeuille de clients fourni.

En signant un contrat de cette ampleur avec Broadcom, il étoffe ses commandes et se donne une

chance de rattraper son concurrent taïwanais. Signe que cette orientation commence à payer, l'an passé, le groupe avait conclu un marché de 16,5 milliards avec Tesla pour la production des puces logiques destinées aux véhicules du constructeur américain.

Par ailleurs, le mois dernier, Jun Young-hyun, responsable de la division semiconducteurs, échangeait avec Jensen Huang, patron de NVIDIA, sur les futures déclinaisons HBM4E et HBM5, versions améliorées de la mémoire évoquée.

Samsung espère également décrocher prochainement de nouvelles commandes pour ses gravures en 2 nanomètres, sa techno la plus avancée, après avoir multiplié les discussions avec plusieurs grands acteurs du secteur.

N.B

MOBILITÉ ET COMPÉTENCES

LE RENDEZ-VOUS MANQUÉ DU TRANSPORT AFRICAIN

En Afrique, le domaine du déplacement de biens et de personnes constitue un vivier considérable pour l'emploi, face à un chômage élevé chez les jeunes et à une pénurie de savoir-faire spécialisés. Pourtant, ce gisement demeure très en deçà de ses capacités réelles, si l'on en croit les estimations parvenues en 2026. Ce secteur occupe une place centrale dans les plans d'intégration économique du continent, au premier rang desquels figure le Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA). Officiellement entériné en 2012 par les dirigeants de l'Union africaine, ce dispositif est confié, depuis 2018 et le sommet de Nouakchott, à l'AUDA-NEPAD, qui a succédé à l'ancienne structure du NEPAD. Ce programme se déploie par séquences, nommées Plans d'action prioritaires. Le PAP1, étalé de 2012 à 2020, a englobé 433 projets pour un investissement proche de 82 milliards de dollars, d'après l'AUDA-NEPAD. Le PAP2, en cours jusqu'en 2030, recentre les efforts sur 69 initiatives jugées déterminantes. Ensemble, ils dessinent les grandes artères routières, ferroviaires, maritimes et énergétiques du continent.

Un potentiel de plusieurs millions de postes

Cette ossature commence à produire des effets mesurables sur l'emploi, avec des données qui préfigurent l'ampleur de ce levier. En 2023, les chantiers du PIDA avaient déjà créé près de 162 000 emplois, selon la même source. Ces informations reparaissent dans un rapport de l'OCDE paru en 2025, s'appuyant sur 94 opérations réparties dans 34 pays. Ce document avance que la construction, l'entretien et l'exploitation de ces équipements pourraient générer 15 millions de postes additionnels. Le corridor nord-sud, qui assemble 16 projets dans 8 États, donne la mesure

de cette échelle : il est prévu qu'il suscite, sur l'ensemble de sa durée, 4,5 millions d'opportunités directes, auxquelles s'ajoutent quelque 130 000 emplois induits, notamment dans l'agroalimentaire, l'extraction minière et le négoce.

Au-delà des effectifs, ces statistiques révèlent surtout un puissant effet d'entraînement, bien au-delà des simples métiers de conduite ou de réparation.

Les ingénieurs, spécialistes de la signalisation, régulateurs aériens, professionnels de la logistique et administrateurs de corridors figurent désormais parmi les profils très sollicités. Deux cas récents illustrent bien cette montée en gamme.

Le rail de Lobito, qui traverse l'Angola, la RDC et la Zambie, est géré par le concessionnaire Lobito Atlantic Railway, qui recense 945 salariés locaux sur sa portion angolaise de 1 289 kilomètres, dont 97 % sont de nationalité angolaise. Au Maroc, l'Office national des aéroports a lancé une opération de recrutement de 47 postes qualifiés, s'inscrivant dans son plan « Aéroports 2030 », touchant à l'électromécanique, au génie civil et à la gestion aéronautique. Ces deux illustrations attestent d'une diversification continue des compétences recherchées.

Un réservoir de main-d'œuvre qualifiée encore trop restreint

Cette dynamique se heurte toutefois à un écueil connu : un manque chronique de qualifications techniques certifiées. Les branches du routier, du ferroviaire et de l'aérien font appel à une palette étendue de métiers, comme le souligne l'OIT. Néanmoins, dans nombre de pays, les dispositifs de formation professionnelle peinent à s'ajuster aux exigences concrètes des entre-

prises. En conséquence, les ingénieurs, techniciens de maintenance et cadres de contrôle restent difficiles à trouver sur place, faute de viviers locaux suffisants. Pour y remédier, l'AUDA-NEPAD a mis en place l'Initiative pour les compétences en Afrique (SIFA). D'après son rapport 2025, elle a réuni plus de 100 millions de dollars, finançant 48 programmes continuentaux de formation technique et professionnelle. Intégrée à une démarche plus vaste sur le dividende démographique, elle cherche à réduire l'écart entre les acquis existants et les besoins des grands chantiers, y compris dans le transport.

Le couloir de Lobito obéit à cette même optique, en incluant un module de formation technique aux côtés de ses aspects ferroviaires et énergétiques, selon la Commission européenne. Une telle approche, qui marie financement d'infrastructures et montée en compétences, demeure toutefois une rareté sur le continent.

Cette évolution intervient alors que le fossé entre l'offre et la demande d'emplois structurés reste énorme à l'échelle africaine. Chaque année, 10 à 12 millions de jeunes intègrent le marché du travail, qui ne propose que 3 millions de postes formels, selon des chiffres cités par l'OIT en juillet 2025 dans le cadre de son partenariat avec la BAD. Pour réduire cet écart, le PAP2 parie sur une exécution accélérée de son portefeuille resserré, seule condition pour atteindre les cibles d'emploi fixées à 2030.

Amené à gagner en intensité avec cette nouvelle phase, le secteur des transports pourrait ainsi contribuer à alléger le nombre de demandeurs d'emploi. Encore faut-il, pour cela, que les filières techniques montent en régime rapidement sur tout le territoire africain.

N.B

GESTION DE LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION DANS LE DÉTROIT D'ORMUZ,

TÉHÉRAN ET MASCATE RENFORCENT LEUR COORDINATION

L'Iran et Oman ont mené des discussions jugées « fructueuses » sur la gestion de la sécurité de la navigation dans le détroit d'Ormuz, des échanges qui ont permis d'enregistrer plusieurs avancées, a annoncé dimanche le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaï.

Par Yacine Boudali

Organisées vendredi et samedi à Téhéran entre les vice-ministres des Affaires étrangères des deux pays, ces rencontres ont permis d'examiner les principes communs ainsi que les dispositifs opérationnels destinés à garantir la sécurité du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz, dans le respect des droits souverains de l'Iran et d'Oman en leur qualité d'États riverains, selon un communiqué du ministère.

« Les échanges ont été positifs et ont débouché sur certains progrès. La délégation omanaise a quitté Téhéran samedi soir, mais les consultations, tant techniques que politiques, se poursuivent entre les deux pays », a précisé M. Baghaï. Le porte-parole a toutefois affirmé qu'aucune évolution n'avait, à ce stade, été constatée concernant la situation du trafic maritime dans le détroit.

Vendredi, l'agence officielle iranienne IRNA avait indiqué qu'après l'arrivée de la délégation omanaise à Téhéran, le ministre



iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, s'était entretenu par téléphone avec son homologue omanais, Badr al-Busaidi. Les deux responsables avaient évoqué les derniers développements régionaux ainsi que les

questions liées à la sécurité de la navigation et du transport maritime commercial dans le détroit d'Ormuz et dans le Golfe.

Selon IRNA, les deux ministres ont insisté sur la nécessité de préserver la sûreté maritime et exa-

miné plusieurs formes de coopération régionale destinées à prévenir toute escalade et à consolider la paix, la stabilité et la sécurité dans la région de l'Asie de l'Ouest.

Y.B

SANCTIONS CONTRE LA SYRIE GUTERRES APPELLE À LEUR LEVÉE

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé dimanche à lever toutes les sanctions imposées à la Syrie, à l'issue d'une visite de deux jours dans le pays. "Je salue les mesures qui ont allégé les sanctions et ouvert de nouvelles possibilités pour une reprise de l'économie, mais toutes ces sanctions doivent être immédiatement levées", a affirmé M. Guterres lors d'une conférence de presse à Damas, notant que "les Nations unies sont solidaires des Syriens à ce moment crucial".

Appelant la communauté internationale à "n'épargner aucun effort pour soutenir les Syriens et soutenir le gouvernement syrien", le SG de l'ONU a fait observer que "la Syrie a besoin d'investissements dans sa population, son économie et ses institutions", en mentionnant aussi l'objectif d'un "retour volontaire, digne et en toute sécurité, des réfugiés et des déplacés". La visite de Guterres en Syrie est la première d'un SG de l'ONU depuis 2009.

RI

AGRESSION SIONISTE CONTRE LES PALESTINIENS

L'ESPAGNE CONDAMNE AVEC FERMETÉ LES VIOLENCES COMMISES PAR LES COLONS

Le gouvernement espagnol a fermement condamné les actes de violence commis par les colons sionistes en Cisjordanie occupée, soulignant que ces attaques répétées contre la population palestinienne sont perpétrées "en toute impunité".

Dans un communiqué, relayé par l'agence de presse palestinienne Wafa, le gouvernement espagnol a déclaré que l'escalade de la violence menée par les colons avait été marquée par une nouvelle attaque qui a entraîné le martyre de quatre civils palestiniens. Dans ce contexte, Madrid a appelé l'entité sioniste à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à cette escalade de la violence et veiller à ce que les respon-

sables de ces attaques soient traduits en justice. Elle a également souligné la nécessité de mettre un terme à la politique d'expansion des colonies et de protéger la population civile palestinienne contre les violences.

Le gouvernement espagnol a rappelé que l'entité sioniste, en tant que puissance occupante dans les territoires palestiniens, est tenue de respecter ses obligations en vertu du droit international et de prendre des mesures efficaces pour empêcher la poursuite de ces attaques.

L'Espagne a renouvelé son ferme engagement en faveur de la mise en œuvre de la solution à deux Etats.

RI

SOUDAN

L'ARMÉE ANNONCE LA REPRISE DU CONTRÔLE DE LA VILLE DE BARA

L'armée soudanaise et les forces alliées ont annoncé la reprise du contrôle de la ville de Bara ainsi que de trois localités voisines dans l'Etat du Kordofan du Nord, au centre du pays, à l'issue d'opérations militaires menées contre les Forces de soutien rapide (FSR).

Dans une déclaration publiée samedi soir sur les réseaux so-

ciaux, le gouverneur du Darfour, Minni Arko Minnawi, a indiqué que "l'armée, les Forces conjointes et les Forces de résistance populaire avaient repris le contrôle de Bara, Umm Garfa, Umm Sayala et Jabra Al-Sheikh".

"Ce qui a été accompli aujourd'hui ne marque pas la fin de la bataille, mais le début d'une nouvelle phase d'actions déci-

sives", a-t-il déclaré.

Selon Minnawi, les forces gouvernementales ont infligé de lourdes pertes humaines et matérielles aux FSR lors de ce qu'il a qualifié d'opérations militaires de précision ayant permis de briser les lignes de défense du groupe paramilitaire".

Par ailleurs, des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux

montrent des soldats annonçant la prise d'Umm Sayala aux côtés de véhicules militaires des FSR détruits. En cours depuis avril 2023, le conflit opposant l'armée soudanaise aux FSR a fait des milliers de morts et provoqué l'une des pires crises humanitaires jamais connues jusque-là, selon les Nations unies.

RI

ITALIE

PLUS DE 400 PERSONNES ÉVACUÉES PAR MER EN RAISON D'UN INCENDIE

Les gardes-côtes italiens ont annoncé dimanche l'évacuation par mer de plus de 400 personnes en raison d'un incendie en cours dans la municipalité de Peschici, dans les Pouilles (sud).

"A l'heure actuelle, plus de 400

touristes et baigneurs ont été évacués par la mer, seule voie d'évacuation praticable", ont indiqué les gardes-côtes dans un communiqué.

"Les opérations sont toujours en cours et mobilisent six navires

de la Garde côtière, (...) trois navires de la Garde des finances, ainsi qu'une dizaine d'embarcations privées, affectées au transport des passagers et au soutien des opérations de secours", précise le communiqué.

Des images montrent des véhicules de pompiers ainsi qu'un Canadair lutter contre le feu qui ne menace pas dans l'immédiat des habitations de cette localité située sur la côte Adriatique.

RI

TRANSPARENCE NUMÉRIQUE SUR FACEBOOK

UN BADGE GRATUIT POUR DISTINGUER LES VRAIS PROFILS DES ROBOTS

Meta renforce son arsenal contre les faux comptes en lançant "Facebook Verified", un badge gratuit destiné aux profils individuels. Grâce à une vérification par selfie vidéo, l'entreprise entend garantir l'authenticité des interactions et restaurer la confiance sur sa plateforme.

Par Yakout Abina

Face au défi permanent des faux comptes et de l'automatisation par intelligence artificielle, Meta passe à l'offensive. La firme américaine vient d'annoncer le déploiement de Facebook Verified, un système de vérification permettant aux utilisateurs d'obtenir un badge officiel associé à leur profil. Ce badge atteste qu'une personne réelle se trouve derrière le compte, et non une intelligence artificielle ou un robot générant des messages automatisés.

Proposé gratuitement, ce dispositif vise à offrir aux membres du réseau social une garantie supplémentaire lors de leurs interactions en ligne et d'assurer que les échanges se déroulent entre individus authentiques. Il entend également freiner la prolifération des profils frauduleux qui fragilisent la crédibilité de la plateforme.

Pour accéder au badge Facebook Verified, les utilisateurs doivent enregistrer un selfie vidéo. Cette séquence est ensuite com-



parée aux photos de profil existantes afin de confirmer l'identité de l'utilisateur. L'entreprise souligne que seuls les comptes individuels sont concernés par cette procédure, excluant les pages ou les comptes professionnels. Par ailleurs, les profils doivent répondre aux normes de sécurité et de confiance fixées par la plateforme pour être éligibles.

Le lancement de cette nouvelle fonctionnalité ne se fera pas d'un seul coup. Meta annonce un déploiement progressif, amorcé dans plusieurs marchés. L'entreprise prévoit toutefois d'élargir la disponibilité de ce système de vérification à l'ensemble de ses utilisateurs à l'échelle mondiale.

Meta précise que le badge Facebook Verified accompagnera les comptes validés dans les zones jugées stratégiques du réseau social. Il sera notamment visible sur le Marketplace, au sein des Groupes, ainsi que directement sur le profil de l'utilisateur. À terme, la société prévoit d'étendre cette visibilité au Fil d'actualité. Le badge devrait alors apparaître sur les interactions des utilisateurs avec diverses publications, mais aussi sur les contenus qu'ils partagent auprès de leurs abonnés. L'objectif est de renforcer la confiance dans les échanges et d'assurer une meilleure traçabilité des profils authentiques.

Pendant longtemps, les plate-

formes se contentaient de demander aux utilisateurs des informations basiques comme l'âge ou le sexe pour créer un compte. Ces données servaient surtout à établir un profil minimal et à adapter les services proposés. Mais elles ne garantissaient ni l'authenticité ni la fiabilité des personnes derrière l'écran.

Avec le temps, la priorité s'est déplacée vers la lutte contre les robots et les profils automatisés. C'est là qu'ont émergé les fameux tests « êtes-vous un robot ? », sous forme de CAPTCHA ou de sélections d'images. L'objectif était de filtrer les machines, sans pour autant vérifier l'identité réelle des utilisateurs.

Aujourd'hui, Meta franchit une nouvelle étape avec Facebook Verified. Le réseau social ne se contente plus de distinguer humains et robots, il veut désormais certifier l'identité des individus. Le recours au selfie vidéo illustre ce changement de paradigme. On passe d'une logique de simple contrôle technique à une logique de confiance numérique, où chaque profil doit correspondre à une personne identifiable.

Avec Facebook Verified, Meta entend renforcer la confiance numérique et offrir aux utilisateurs une garantie supplémentaire dans leurs échanges en ligne. Ce dispositif s'inscrit dans une stratégie plus large visant à restaurer la crédibilité du réseau social, régulièrement critiqué pour la présence massive de faux profils et les risques liés à la désinformation.

Y.A

AUTHENTIFICATION NUMÉRIQUE
GOOGLE INTRODUIT LE SELFIE VIDÉO COMME NOUVELLE MÉTHODE DE CONNEXION

Par Salim Nait Ouguelmim

Google met à disposition une nouvelle solution d'authentification pour accéder à ses services. Il est désormais possible d'enregistrer un selfie vidéo en remplacement d'un mot de passe ou d'une clé d'accès afin de se connecter à un compte Google.

L'entreprise déploie progressivement cette nouvelle fonctionnalité destinée à vérifier l'identité des utilisateurs lors de la connexion. Après les mots de passe, les notifications envoyées sur un appareil de confiance ou encore les passkeys, Google ajoute désormais la possibilité d'utiliser un selfie vidéo préalablement configuré.

Avec cette méthode, le géant de Mountain View souhaite offrir une alternative aux utilisateurs qui se retrouvent dans l'impossibilité d'accéder à leur smartphone ou à leur ordinateur habituel, ou qui rencontrent des difficultés pour utiliser les autres moyens de connexion.

Google souligne que cette option vient compléter les clés d'accès et les contacts de récupération. Son utilisation nécessite toutefois une configuration préalable afin d'être

disponible en cas de besoin.

Dans la pratique, une fois le selfie vidéo enregistré et associé au compte, l'utilisateur pourra choisir cette méthode d'authentification. Au moment de la connexion, un nouveau selfie vidéo sera réalisé puis comparé à celui qui avait été enregistré auparavant.

Afin d'empêcher toute tentative de fraude par deepfake, Google explique avoir intégré plusieurs dispositifs de sécurité. La vidéo capturée est confrontée à celle d'origine et l'utilisateur doit effectuer quelques gestes simples afin de démontrer qu'il s'agit bien d'un enregistrement réalisé en temps réel. L'entreprise précise également que le selfie vidéo est conservé sous forme chiffrée dans un espace sécurisé et qu'il peut être supprimé à tout moment depuis le compte.

Cette nouvelle procédure de connexion est actuellement en phase de déploiement. Google ne précise cependant pas si elle sera disponible immédiatement dans l'ensemble des régions. Les utilisateurs peuvent toutefois vérifier si leur compte est déjà compatible en consultant le lien prévu à cet effet.

S.N.O

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES
POURQUOI LES APPLICATIONS MÉTÉO N'AFFICHENT PAS TOUJOURS LA MÊME TEMPÉRATURE

Il n'est pas rare que deux applications météo indiquent plusieurs degrés d'écart, y compris lorsque leurs utilisateurs se trouvent au même endroit. Ces différences s'expliquent principalement par les modèles de prévision employés ainsi que par la façon dont leurs résultats sont exploités.

Chaque application s'appuie sur un système de modélisation météorologique propre. Le modèle retenu peut varier selon l'application, le fabricant du téléphone ou encore la région du monde concernée. Plusieurs références coexistent ainsi à l'échelle internationale.

Ces prévisions sont élaborées à l'aide de puissants programmes informatiques. « Les calculs sont généralement actualisés toutes les six ou douze heures, selon les cas », explique Nemo Pawlowski, prévisionniste à Météo-France. Pour établir ses projections, le système part d'un état de l'atmosphère et intègre les informations recueillies par les stations météorologiques réparties sur toute la planète, notamment la température, l'humidité et le vent. Les observations transmises par les satellites sont également prises en considération.

Une fois ces données analysées, elles sont transformées en prévisions diffusées dans les applications. Comme chaque modèle effectue ses

calculs à des moments différents et sur des points d'observation qui ne coïncident pas toujours, de légers écarts peuvent apparaître. Ces différences, parfois minimes, suffisent néanmoins à afficher une température différente de celle observée sur le téléphone d'un proche. La France dispose notamment de son propre modèle, baptisé Arome. Toutefois, le système le plus largement utilisé demeure le modèle américain GFS, pour Global Forecast System. En revanche, lorsqu'il s'agit de prévisions à plus longue échéance, sa fiabilité reste relative. « Au-delà de quatre à sept jours, la confiance que l'on peut accorder à une prévision reposant sur une seule modélisation n'est pas forcément très élevée. Cela fournit surtout une tendance pour les jours suivants, tandis que, pour la suite, il s'agit davantage d'une indication », précise Nemo Pawlowski.

Pour améliorer la précision des prévisions, il est indispensable de confronter plusieurs modèles. C'est notamment la méthode adoptée par Météo-France, où des prévisionnistes analysent les différentes simulations afin de retenir le scénario jugé le plus crédible. Les applications mobiles, de leur côté, ne disposent pas toujours du temps ni des moyens nécessaires pour effectuer ce travail de comparaison.

S.N.O

SANTÉ PUBLIQUE

L'OMS APPELLE L'EUROPE À RENFORCER SA VIGILANCE FACE AU VIRUS DU NIL OCCIDENTAL

Dans le cadre de la lutte contre la hausse des cas de virus du Nil occidental, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a lancé un appel aux pays européens afin qu'ils renforcent la surveillance des moustiques ainsi que les campagnes de sensibilisation consacrées à ce virus.

Par Ikram Haou

L'OMS, en tant qu'agence des Nations unies, a pris de nombreuses initiatives pour protéger les populations contre le virus du Nil occidental. Elle recommande notamment aux personnes vivant dans les zones concernées d'appliquer les mesures de protection contre les piqûres de moustiques et de rester attentives aux symptômes d'une éventuelle infection. L'organisation rappelle que ces recommandations demeurent pertinentes, même si le risque pour la population reste globalement faible.

Concernant les statistiques de la progression de cette maladie en Europe, la Grèce est actuellement le pays le plus touché. Au 22 juillet dernier, elle avait enregistré 21 cas confirmés, dont la grande majorité sous une forme neuro-invasive, notamment une encéphalite ou une méningite. Treize des cas confirmés étaient hospitalisés. L'Italie a également recensé 21 cas confirmés répartis dans 17 zones différentes. Par ailleurs, d'autres infections locales ont



été signalées en Espagne, en Roumanie et en Macédoine du Nord.

Il convient de noter que le virus du Nil occidental touche principalement les oiseaux, mais peut également infecter l'être humain et d'autres mammifères. Il tire son nom du district de West Nile, en Ouganda, où il a été isolé pour la première fois en 1937 chez une femme souffrant d'une forte fièvre. Transmis par la piqûre de moustiques infectés, il circule principalement dans les régions tempérées et tropicales. Aujourd'hui, il est endémique en Europe centrale, autour de la mer Méditerranée et en Amérique du Nord. Sa circulation s'étend généralement de la fin du printemps à l'au-

tomne, avec un pic de transmission observé entre juillet et septembre.

En Europe, des cas humains sont recensés depuis les années 1960. Toutefois, depuis une quinzaine d'années, la fréquence des infections s'est nettement accélérée.

Malgré les risques liés à ce virus, il n'existe à ce jour ni vaccin ni traitement spécifique pour l'être humain. La prise en charge repose essentiellement sur le traitement des symptômes, notamment le repos, l'hydratation et l'administration de médicaments contre la fièvre et la douleur. Les formes graves nécessitent une hospitalisation et peuvent même conduire à une admission en réani-

mation afin de traiter les complications neurologiques.

Selon le directeur régional de l'OMS pour l'Europe, Hans Henri P. Kluge, ce virus n'est pas nouveau, mais sa propagation s'est accentuée ces dernières années en raison de conditions climatiques favorables, marquées par des températures plus élevées et des étés plus longs, qui prolongent la période d'activité des moustiques. L'OMS a également détaillé les symptômes de l'infection, soulignant que près de 80 % des personnes contaminées ne développent aucun symptôme. Dans les autres cas, après une incubation de trois à six jours, la maladie se manifeste par une forte fièvre d'apparition brutale, accompagnée de maux de tête, de fatigue ainsi que de douleurs dorsales et musculaires. Dans de rares situations, l'infection peut atteindre le système nerveux central et provoquer une méningite, une encéphalite, une paralysie ou un coma, précise l'OMS.

L'agence a en outre rappelé les principales mesures de protection, tant à l'échelle individuelle que collective, afin de prévenir l'infection par le virus du Nil occidental. Elle recommande notamment de réduire ou de supprimer autant que possible les eaux stagnantes favorisant le développement des larves de moustiques (bacs, seaux, gouttières bouchées, vides sanitaires, etc.), de porter des vêtements couvrants et d'utiliser des moustiquaires. Elle appelle enfin toute personne présentant une forte fièvre, une raideur de la nuque ou des symptômes neurologiques après une piqûre de moustique à consulter rapidement un médecin.

I.H

VÉRITABLE CATASTROPHE DES INCENDIES GÉANTS PROVOQUENT L'ÉVACUATION DE PLUS DE 300 000 PERSONNES EN FRANCE ET EN ESPAGNE

Par Ali Boudefel

Les centres d'hébergement accueillaien dimanche un afflux continu de sinistrés en France et en Espagne, où plus de 300.000 habitants ont dû quitter leur domicile aux alentours de Bordeaux et de Madrid en raison d'incendies d'une violence exceptionnelle, toujours incontrôlés.

Dans l'est de l'Espagne, une personne a perdu la vie dans un incendie survenu à proximité de Valence.

En Gironde, dans le sud-ouest de la France, les autorités estiment qu'il s'agit très probablement de la plus vaste opération d'évacuation de civils jamais réalisée en temps de paix dans le pays. Selon le gouvernement, cet incendie figure déjà parmi les plus dévastateurs recensés en France depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Samedi soir, les autorités ont ordonné de nouvelles évacuations dans plusieurs communes situées aux environs de Bordeaux.

À l'aube de dimanche, un épais voile de fumée aux reflets orangés recouvrait le ciel bordelais, tandis qu'une forte odeur de brûlé envahissait les rues de la ville.

Le sinistre, qui s'est propagé autour du bassin d'Arcachon avant de gagner les abords de la métropole bordelaise, a déjà détruit 42.000 hectares, soit une superficie équivalant à quatre fois celle de Paris. Depuis mercredi, près de 220.000 personnes ont été évacuées. Dans le département voisin des Landes, où les flammes sont davantage contenues sans être totalement maîtrisées, environ 30.000 habitants ont également dû être mis à l'abri.

Le ministre français de l'Intérieur, Laurent Nunez, a averti dimanche dans un entretien accordé au journal La Tribune que la lutte contre cet incendie s'annonçait longue. Il a précisé qu'aucun retour des personnes évacuées ne serait autorisé tant que le feu ne serait pas complètement fixé.

Les incendies se propagent d'autant plus rapidement

que les forêts européennes sont fragilisées par une sécheresse persistante. Depuis plusieurs mois, la végétation et les sols souffrent d'un important déficit hydrique, aggravé par les vagues de chaleur exceptionnelles qui ont frappé le continent en juin et en juillet, accélérant encore l'évaporation de l'eau.

Dans le sud-est de la France, un autre incendie demeure particulièrement actif dans le département du Var. En cinq jours, il a parcouru 3.250 hectares et entraîné, à plusieurs reprises, des évacuations ciblées concernant près de 2.000 personnes.

La Corse reste également confrontée depuis plusieurs jours à un important foyer en Haute-Corse. Les sapeurs-pompiers éprouvent toujours des difficultés à le maîtriser. Selon les autorités, plus de 800 hectares ont déjà été parcourus par les flammes dans le secteur de Corte. L'Espagne fait, elle aussi, face à des incendies d'une ampleur considérable.

« Aujourd'hui, nous sommes un peu plus pessimistes qu'hier. Les conditions météorologiques, comme chacun a pu le constater tout au long de la journée, ne nous ont apporté aucune amélioration. La nuit qui s'annonce sera particulièrement difficile », avait déclaré samedi devant la presse le ministre espagnol de l'Intérieur, Fernando Grande-Marlaska.

Dans la soirée, les autorités ont ordonné l'évacuation de huit nouvelles communes de la province de Tolède, située à l'ouest de Madrid.

Quelques heures auparavant, le ministre avait indiqué que 60.000 personnes avaient déjà été évacuées dans la région de Madrid, confrontée à l'incendie le plus destructeur de son histoire.

Vendredi, deux feux de forêt distincts ont fini par se rejoindre pour former un gigantesque brasier, qui menaçait de fusionner avec un troisième foyer dans la région voisine de Castille-et-León.

À l'ouest de la capitale espagnole, les flammes ont déjà réduit en cendres jusqu'à 25.000 hectares de végétation.

A.B

CHINE/TYPHON NOUL LES AUTORITÉS DÉCLENCHENT UNE INTERVENTION D'URGENCE POUR LE GUANGDONG

La Commission nationale chinoise pour la prévention, la réduction et les secours en cas de catastrophe a déclenché dimanche un plan d'urgence national pour la province du Guangdong (sud de la Chine), gravement touchée par le typhon Noul, le 12e de l'année. Une équipe d'intervention a été dépêchée dans les zones frappées afin d'évaluer la situation sur le terrain et d'accompagner les autorités locales dans l'évacuation et la réinstallation des habitants touchés, ainsi que dans les efforts visant à garantir la satisfaction de leurs besoins vitaux. Dimanche, la Commission nationale du développement et de la réforme a alloué 100 millions de yuans (environ 14,7 millions de dollars) provenant du budget central pour soutenir les travaux de reconstruction après la catastrophe dans le Guangdong. Ces fonds serviront principalement à la remise en état des infrastructures endommagées, notamment les routes et les ouvrages hydrauliques, ainsi que des équipements de service public tels que les écoles et les hôpitaux. Le typhon Noul a touché terre dimanche matin sur la côte du Guangdong, balayant plusieurs villes de la province de vents violents et de fortes pluies.

R.Env

COSMÉTIQUES ET RISQUES SANITAIRES

LES DANGERS INSOUÇONNÉS DU PARFUM ET DU DÉODORANT SUR LA PEAU

Utilisé au quotidien par des millions de personnes, le geste de s'asperger de parfum ou de déodorant n'est pas sans conséquence sur la santé. Entre dermites cutanées, inhalation de substances toxiques et risques cardiaques liés aux aérosols, les spécialistes tirent la sonnette d'alarme sur des habitudes jugées anodines.

Par Chaïmaa Sadou

Le geste est devenu machinal pour des millions de personnes à travers le monde. Un vaporisateur sous les aisselles, une brume derrière les oreilles ou sur le cou, et l'on se sent frais, propre et parfumé. Pourtant, derrière cette routine anodine se cachent des risques sanitaires bien réels que la science médicale commence à documenter avec une précision croissante. De la simple irritation cutanée aux arrêts cardiaques mortels, les cosmétiques parfumés méritent une attention nouvelle et une prise de conscience urgente de la part du grand public.

Des zones particulièrement vulnérables

Le visage, le cou et les aisselles constituent des zones particulièrement vulnérables à l'application directe de parfums et de déodorants. La peau y est plus fine, plus sensible et ses pores y sont davantage dilatés, ce qui facilite considérablement la pénétration des substances chimiques dans l'organisme. Le cou, situé à proximité immédiate de la thyroïde et des ganglions lymphatiques, concentre en outre une vascularisation dense et une peau très perméable. Lorsqu'on y vaporise un produit, les molécules peuvent non seulement traverser l'épiderme mais aussi être inhalées, offrant une voie d'accès rapide vers la circulation sanguine et, via le système olfactif, vers le cerveau. Les aisselles, quant à elles, abritent des ganglions lymphatiques et des glandes sudoripares nombreuses, ce qui accentue l'absorption cutanée des composés chimiques directement dans le système lymphatique.

La majorité des parfums du marché contiennent jusqu'à quatre-vingts pour cent d'alcool ainsi qu'une vingtaine d'allergènes reconnus par les autorités sanitaires européennes. Parmi eux, le linalool, le limonène ou le citronnellol peuvent provoquer rougeurs, démangeaisons et eczémas de contact. Pire encore, certaines substances dites photo-sensibilisantes, comme l'essence de bergamote ou l'huile essentielle de citron, réagissent aux rayons ultraviolets et déclenchent des taches brunes parfois très longues à s'estomper. Ce phénomène, baptisé dermite des parfums, touche particulièrement le visage et le cou, zones constamment exposées aux rayons solaires. Chaque été, les services de dermatologie constatent d'ailleurs une recrudescence de ces marques disgracieuses sur le décolleté et les joues.

Au-delà des réactions cutanées immédiates, certains ingrédients soulèvent des inquiétudes systémiques plus profondes. Les perturbateurs endocriniens, tels que les phtalates, les parabènes ou les muscs synthétiques présents dans de nombreuses formulations, sont suspectés d'interférer avec le fonctionnement hormonal. Même à faible dose, ces substances



chimiques peuvent affecter la fertilité, le métabolisme ou le développement des enfants et des adolescents. Selon plusieurs études scientifiques internationales, une exposition répétée et quotidienne à ces composés fait grimper les taux de polluants dans l'organisme, avec des effets potentiels sur la thyroïde et les hormones reproductrices. L'ANSES française et le Centre international de recherche sur le cancer classent plusieurs de ces molécules comme prioritaires pour la surveillance sanitaire.

Les déodorants en aérosol posent un problème respiratoire et environnemental supplémentaire. Une étude menée par l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne a révélé que ces produits peuvent contenir jusqu'à deux cents composés organiques volatils. Pulvérisés dans une salle de bain mal aérée, ils créent un brouillard chimique comparable à la pollution urbaine, particulièrement nocif lorsqu'il est inhalé à proximité directe des voies respiratoires.

En novembre 2021, le laboratoire indépendant américain Valisure a fait trembler l'industrie cosmétique en détectant du benzène, un cancérigène avéré, dans cinquante-neuf déodorants et anti-transpirants en aérosol sur cent huit testés. Certaines concentrations dépassaient neuf fois la limite conditionnelle fixée par la FDA. Des géants comme Procter & Gamble ont dû retirer d'urgence des lots de marques Old Spice et Secret. Le benzène, souvent issu des gaz propulseurs pétroliers mal purifiés comme le butane ou le propane, est directement lié au développement de leucémies et de troubles graves de la moelle osseuse.

Les conséquences les plus dramatiques ne se limitent pas aux risques cancérigènes à long terme. En juillet 2018, un jeune homme de dix-neuf ans est décédé aux Pays-Bas après avoir inhalé du déodorant en spray pour planer. Le patient, suivi pour addiction dans un centre de réadaptation, a placé une serviette sur sa tête avant de respirer le gaz. Il est rapidement devenu hyperactif puis a fait un arrêt cardiaque brutal. Malgré six tentatives de défibrillation et une mise en coma artificiel, ses fonctions céré-

brales étaient trop altérées pour survivre. Il est mort neuf jours plus tard. Les médecins du British Medical Journal ont confirmé que le butane contenu dans l'aérosol avait provoqué une mort subite cardiaque, un phénomène documenté depuis les années soixante sous le nom de mort subite par sniff. Aux États-Unis, les autorités sanitaires estiment que cette pratique d'abus de solvants cause entre cent et cent vingt-cinq décès par an, touchant principalement les adolescents âgés de quinze à dix-neuf ans.

Un autre désagrément : les allergies

Les allergies aux parfums représentent un autre danger largement sous-estimé par le grand public. Une vaste étude européenne menée dans cinq pays et publiée dans une revue médicale de référence estime à près de deux pour cent la prévalence de cette allergie dans la population générale du Vieux Continent. Les fragrances se classent désormais parmi les cinq premières causes d'allergie de contact, juste derrière le nickel. Les symptômes vont de la simple dermatite à des crises d'asthme aiguës, voire à un choc anaphylactique potentiellement mortel.

Certaines personnes ont également développé des brûlures chimiques au cuir chevelu après l'utilisation de shampoings ou de produits lissants contenant du formaldéhyde, provoquant une perte de cheveux irréversible et des cicatrices permanentes.

Face à ces constats documentés et vérifiables auprès de sources médicales et scientifiques reconnues, les experts recommandent la plus grande prudence dans l'usage quotidien de ces produits. Mieux vaut vaporiser son parfum sur les vêtements plutôt que sur la peau nue, et choisir des zones moins exposées au soleil comme le pli du coude ou l'arrière des genoux.

Aérer largement les pièces après usage d'un spray et scruter attentivement les étiquettes pour éviter les mentions génériques comme parfum ou fragrance. Les déodorants à bille ou en stick, qui n'envoient pas de particules en suspension dans l'air,

constituent des alternatives plus sûres pour les personnes sensibles ou soucieuses de réduire leur exposition chimique.

«L'impact diffère d'une personne à une autre»

Par ailleurs, les spécialistes rappellent que tous les consommateurs ne présentent pas le même niveau de sensibilité face à ces produits. Les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées ainsi que les individus souffrant d'asthme, d'eczéma ou d'autres maladies dermatologiques et respiratoires figurent parmi les populations les plus vulnérables. Chez ces personnes, une exposition répétée aux substances parfumées peut favoriser des réactions plus marquées, qu'il s'agisse d'irritations cutanées, de difficultés respiratoires ou de sensibilisations allergiques durables. Les autorités sanitaires recommandent également d'éviter une utilisation excessive de plusieurs produits parfumés au cours d'une même journée, l'effet cumulatif pouvant accroître l'exposition à certaines substances chimiques. Lire attentivement la composition des cosmétiques et privilégier des formules simples, contenant moins d'ingrédients parfumants, constitue aujourd'hui l'une des meilleures mesures de prévention. L'industrie cosmétique est certes réglementée en Europe par le règlement REACH et par la réglementation Cosmétiques Europe, mais de nombreuses substances controversées restent autorisées à faible dose. La vigilance du consommateur reste donc la première ligne de défense contre ces risques encore trop méconnus. Une utilisation raisonnée, associée au respect des précautions d'emploi et à une meilleure information des consommateurs, permet de réduire sensiblement ces risques sans renoncer aux bénéfices d'une bonne hygiène corporelle. Informer, prévenir et adopter les bons gestes restent les meilleurs moyens de protéger durablement sa santé. Car si le parfum demeure un plaisir légitime et une marque de séduction, il ne doit en aucun cas devenir un poison silencieux pour l'organisme.

C.S

JUDO/ CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2026/JUNIORS

LA SÉLECTION ALGÉRIENNE TERMINE DEUXIÈME

La sélection algérienne junior (garçons et filles) de judo a remporté la médaille d'argent au "par équipes mixtes" des Championnats d'Afrique 2026 de la catégorie, clôturés dimanche, après avoir terminé en deuxième position.

La veille également lors des épreuves individuelles, la sélection nationale a terminé deuxième, avec une moisson de 14 médailles : 3 or, 5 argent et 6 bronze, se plaçant ainsi derrière l'Egypte, vainqueur avec 6 or, 3 argent et 4 bronze.

Les médailles d'or algériennes en individuel ont été l'œuvre de Salah-Eddine Moudetere (-66 kg), Mohamed Chérif Dahmani (+100 kg) et Kamilia Benyoucef (-63 kg).

Une moisson bonifiée par les médailles d'argent d'Adel Boussahel (-60 kg), Mohamed Amine Degouah (-66 kg), Abdelhak Fidjel (-81 kg), Ahmed Samy Bouyacoub (-100 kg) et Douaâ Ritedj Boudehène (-70 kg), au moment où six de leurs compatriotes se sont contentés du bronze.

Il s'agit de Mohamed Billel Benkhamou (-60 kg), Abdelhak Oussama Hezil (-73 kg), Imad Mehibel (-90 kg), Manel Mekhelef (-48 kg), Dounia Berrahoual (-63 kg) et Lydia Kechout (-78 kg).



De son côté, Rym Asma Miloudi (+78 kg) est arrivée à la 5e place, après sa défaite dans la petite finale pour le bronze contre la Camerounaise Mayra Secke N'Sangou, alors que le tandem Hanane Brahimi -

Nourhane Ghazali, qui était engagé dans la catégorie des moins de 57 kilos, a quitté la compétition dès la phase de qualification, après des défaites respectives contre l'Angolaise Manuela Sabastiao (Poule B) et la

Camerounaise Marie France M'Bili (Poule C).

Les épreuves des juniors ont été précédées par celles des cadets, et les sélections algériennes (garçons / filles) y avaient brillé, particulièrement en individuel, en raflant la première place, avec un total de 18 médailles : 4 or, 6 argent et 8 bronze.

Sur le podium, l'Algérie a devancé l'Egypte (3 or, 5 argent, 6 bronze) et la Tunisie (2 or, 1 argent, 7 bronze), alors que dans les épreuves par équipes mixtes, les sélections nationales se sont inclinées en finale contre l'Egypte.

Cette édition 2026 des Championnats d'Afrique de judo a drainé la participation de 142 athlètes chez les cadets (79 garçons et 63 filles, représentant 18 pays), ainsi que 176 athlètes (91 garçons et 85 filles, représentant 20 pays) chez les juniors.

L'Algérie y était représentée par un effectif de 37 athlètes : 20 chez les cadets et 17 chez les juniors.

RS

FOOTBALL/USMA

AÏT OUAMAR NOUVEAU MANAGER GÉNÉRAL

L'USM Alger a annoncé ce samedi sur ses réseaux sociaux, la nomination de son ancien joueur, Hamza Aït Ouamar, au poste manager général.

Aït Ouamar (39 ans) retrouve ainsi une fonction qu'il avait déjà occupée au sein du club la saison dernière, avant de quitter son poste au cours de l'intersaison.

Sa nomination intervient deux jours seulement après la décision du Conseil d'administration de mettre fin aux fonctions de son directeur sportif Saïd Allik.

« Cette nomination traduit la confiance de la direction dans les compétences et l'expérience dont il dispose, ainsi que dans sa connaissance approfondie des spécificités et des valeurs du club, des atouts qui contribueront à renforcer le travail administratif et à soutenir le projet sportif de l'USMA », souligne l'USMA

dans un communiqué.

Hamza Aït Ouamar a notamment porté les couleurs de l'USM Alger, du CR Belouizdad et de l'ES Sétif au cours de sa carrière de joueur, avant de rattracher les crampons en 2020.

RS

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS

LE DÉFENSEUR ESSAHLI (CR BELOUIZDAD) REJOINT L'OLYMPIQUE AKBOU

L'Olympique Akbou, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé dimanche avoir renforcé son effectif par le jeune défenseur central, Abdelkader Zakaria Essahli, en provenance du CR Belouizdad.

"Essahli a rejoint officiellement notre club, après la finalisation des démarches administratives nécessaires. Nous lui souhaitons la bienvenue à Akbou, et plein succès sous les couleurs de notre club", a indiqué la Direction des Bleu et Blanc dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux.

Après deux stages à Alger et à Tlemcen qui ont essentiellement consacré au travail physique et à la remise en condition, les joueurs de l'OA se sont rendus, le jeudi

23 juillet à Tabarka (Tunisie), pour un autre regroupement, qui lui sera beaucoup plus à caractère précompétitif.

Le groupe séjournera en Tunisie jusqu'au 8 août prochain, avec à son programme plusieurs rencontres amicales.

Une ultime phase de préparation, qui permettra au staff technique, dirigé par Abdelkader Amrani, de peaufiner les automatismes de l'équipe et de dégager le onze type, appelé à entamer la saison 2026-2027, dont le coup d'envoi est prévu le jeudi 27 août 2026.

RS

VOLLEY / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U18 (FILLES - 5^E J)

LA SÉLECTION NATIONALE PERD FACE AU CAMEROUN (1-3)

La sélection algérienne féminine des moins de 18 ans (U18) de volley-ball, a perdu face à son homologue du Cameroun sur le score de 3 sets à 1 (25-21,15-25, 23-25 et 9-25), dimanche à Alexandrie (Egypte), en match comptant pour la cinquième journée du Championnat d'Afrique.

C'est la 3e défaite du "six algérien" après celles concédées face au pays hôte, l'Egypte (0-3), et la Tunisie (0-3), contre deux victoires respectivement devant le Sénégal (3-1) et le Maroc (3-0). En dépit de cette défaite, l'Algérie garde toutes ses chances de qualification au dernier carré de cette compétition, en attendant le déroulement des derniers matches prévus lundi. A l'issue de cette journée, l'Algérie et le Cameroun se partagent provisoirement la 3e place avec un total de 6 points pour chaque sélection. La compétition se dispute sous la formule d'une poule unique. Les quatre premiers au classement se qualifieront pour les demi-finales, où le premier affrontera le quatrième, tandis que le deuxième sera opposé au troisième. Organisé jusqu'au 30 juillet à Alexandrie sous l'égide de la Confédération africaine de volley-ball (CAVB), le Championnat d'Afrique U18 constitue une étape importante dans le développement de la relève du volley-ball africain et un tremplin vers les sélections nationales A.

RS

FOOT/LIGUE 1

LE MC ORAN BAT LES QATARIS D'AL-MARKHIYA EN AMICAL (2-1)

Le MC Oran a entamé de manière encourageante sa série de rencontres de préparation en Turquie en s'imposant face au club qatari d'Al-Markhiya sur le score de 2-1, lors d'un match amical disputé dimanche dans le cadre de son stage d'intersaison.

En regroupement en Turquie depuis mercredi dernier, les Hamraoua poursuivent leur préparation en vue de la saison 2026-2027 sous la conduite de leur entraîneur Si Tahar Chérif El-Ouezani. Cette première victoire, acquise grâce à Moulay et

Bourdim, auteur respectivement du premier et second but, permet au staff technique d'évaluer l'état de forme du groupe et les automatismes mis en place durant les premières séances de travail.

Le MC Oran disputera encore deux autres rencontres amicales face à des formations qataries et saoudiennes. Les Oranais seront opposés à Al-Muaiether SC le 28 juillet, avant de clôturer leur stage par un dernier test face aux Saoudiens d'Al-Raed FC le 3 août. Les trois rencontres sont programmées au stade

de Derince.

Selon le club, ce stage de préparation vise à renforcer les aspects physique, tactique et technique de l'équipe, tout en facilitant l'intégration des nouvelles recrues, au nombre de 7 jusque-là, avant le début du championnat national.

Le coup d'envoi de la saison 2026-2027 est fixé au 27 août, avec l'ambition pour le Mouloudia d'aborder l'exercice dans les meilleures conditions.

RS

TENNIS / CHAMPIONNATS D'ALGÉRIE DES JEUNES 2026

DÉBUT DES TABLEAUX FINAUX À ALGER

Les tableaux finaux des Championnats d'Algérie des jeunes 2026, ont débuté dimanche au Tennis Club de Bachdjarah et au Centre fédéral de Ben Aknoun (Alger) en présence de quelques 300 joueurs et joueuses, a appris l'APS auprès de l'instance fédérale.

Ce rendez-vous concerne les catégories d'âge suivantes: U8, U9, U10, U12, U14 et U18 (garçons et filles).

Les catégories U8 et U9 (garçons et filles) évoluent au Centre fédéral d'entraînement de Ben Aknoun jusqu'au 28 juillet, avant de poursuivre la compétition au Tennis Club de Bachdjarah les 29 et 30 juillet.

Les épreuves des catégories U10, U12, U14 et U18 (garçons et filles) se tiendront, quant à elles, jusqu'au 30 juillet au Tennis Club de Bachdjerrah.

Les compétitions de la catégorie U16 auront lieu exceptionnellement du 4 au 9 août au Centre fédéral d'entraînement de Ben Aknoun. Cette programmation a été aménagée afin de permettre aux sélections nationales algériennes de participer au Championnat d'Afrique U16 ans, qui se déroule actuellement en Afrique du Sud.

La FAT a indiqué qu'elle adaptera, si nécessaire, la programmation des rencontres en fonction des condi-

tions météorologiques, notamment en cas de fortes chaleurs, afin de préserver la santé et la sécurité des jeunes athlètes. La phase des qualifications des tableaux simples, a été disputée, samedi 25 juillet.

Sur le plan technique, les tableaux des épreuves de simple et de double, sont dirigés par les juges-arbitres algériens Amine Mohatet et Abderrahmane Cherifa, tous deux titulaires du grade international White Badge.

La direction de cette édition des Championnats d'Algérie des jeunes est assurée par le vice-président de la FAT, Yacine Oulhaci.

RS

COOPÉRATION EN MATIÈRE DE CULTURE ET DE JEUNESSE

HIDAOUI REÇOIT LA MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE DE LA RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI

M. Mustapha Hidaoui, ministre en charge de la Jeunesse et président du Conseil supérieur de la jeunesse, a accueilli hier Mme Fardoussa Moussa Egueh, ministre djiboutienne de la Jeunesse et de la Culture, en déplacement professionnel en Algérie, selon un communiqué officiel.

Par Halim Dardar

Cette entrevue, sollicitée par la responsable djiboutienne, a porté sur le "consolidement de la coopération bilatérale, singulièrement par le partage de compétences et de vécus dans le secteur jeunesse", ajoute la même source.

En cette circonstance, M. Hidaoui a délivré une présentation fouillée des grandes transformations entreprises par l'État algérien en faveur des jeunes, sous l'égide du président M. Abdelmadjid Tebboune.

Il a aussi énuméré les divers dispositifs et actions déployés pour stimuler l'implication des jeunes dans l'essor national et accroître leur capacité d'action sur les plans économique, social et politique, via le Plan national jeunesse 2026-2029.

À cet égard, le ministre a souligné la vision du secteur, centrée sur le "renforcement de l'attrait des infra-



structures jeunesse, par la diffusion d'activités novatrices, l'organisation de rassemblements et de manifestations pour les jeunes, l'appui au tissu associatif complice, et la valorisation des projets juvéniles, afin d'intensifier leur contribution au progrès et de les préserver face aux divers périls", précise le texte. En retour, Mme Fardoussa Moussa Egueh a exprimé son

admiration pour l'approche algérienne en matière de politiques dédiées à la jeunesse, et a félicité les actions novatrices menées par l'Algérie, en particulier le programme national "DZ Young Leaders" pour la qualification des jeunes cadres, qu'elle a jugé "exemplaire dans la formation de dirigeants juniors et le soutien à leur rôle dans le développement".

Pour clore l'entretien, les deux délégations ont réitéré "leur volonté de maintenir la synergie, les échanges et l'effort collectif pour aboutir à des projets communs, ouvrant des horizons élargis aux liens entre leurs nations, dans l'intérêt mutuel et les aspirations des jeunes des deux pays".

H.D

CINÉMA

COUP D'ENVOI D'AYAM
SHORT FILM À ALGER

Par Malika Azeb

Les journées nationales dédiées au court métrage, prévues du 25 au 29 du mois en cours, ont été lancées samedi à Alger en présence de nombreux comédiens, réalisateurs professionnels et de plusieurs jeunes cinéastes.

Organisé par le Centre algérien de la cinématographie (CAC) en collaboration avec le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), ainsi que le groupe « Seventh Art Club », et sous le parrainage de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, l'événement a été abrité au niveau de la Cinémathèque d'Alger.

Au programme de ces journées ouvertes aux courts métrages de fiction, de documentaire et d'animation, la projection d'une trentaine de films retenus parmi plus d'une centaine de propositions par la commission de sélection, a fait savoir le directeur de la Cinémathèque d'Alger, Adel Mekhalfia. Cette première édition des journées nationales du court métrage a prévu également un cycle de conférences animées par des professionnels et universitaires, en parallèle à la projection de films. La critique cinématographique, la numérisation des archives, le rôle des ciné-clubs, ainsi que l'impact de l'intelligence artificielle sur le métier d'affichiste sont parmi les thèmes qui seront abordés lors de ces conférences. M. Mekhalfia a été relayé par Saïd Mehdaoui et Badra Hafiane, entre autres réalisateurs et organisateurs de cet événement, ainsi que par de jeunes cinéastes en devenir, qui ont rappelé en substance que les jeunes talents dont les travaux ont été retenus pour cette première édition « ont été formés, il y a deux ans, à la Cinémathèque d'Alger ».

Le directeur de la Cinémathèque d'Alger a dans ce sens affirmé : « Nous avons voulu rassembler ces jeunes aujourd'hui, ceux que nous avons formés il y a deux ans ; aujourd'hui, nous leur offrons un espace et l'opportunité de présenter leurs travaux, afin de se rencontrer et de créer un rapprochement avec des

professionnels ; cela permettra une synergie, d'où émergeront peut-être de nouvelles idées. »

Réitérant la nécessité d'offrir périodiquement à ces jeunes l'opportunité de présenter leurs travaux, les organisateurs ont mis en avant l'importance de ces rencontres qui, ont-ils dit, créent le rapprochement avec les professionnels du 7e Art et permettent l'émergence de nouvelles synergies. Les courts métrages « Boualem a tout entendu » d'Aziz Boukrouni et Khaled Bounab, « Between » d'Ilias Boukhemoucha, « Yaqin » d'Abderrahim Safir, « Lettre sans adresse » de Nabil Lahmar, « Zahra » de Brahim Dendane et « Damu-Ki » de Youcef Benghanem ont ouvert le cycle de projections de cette première édition de l'événement « Ayam Short Film », ouverte en présence également du directeur du CADC, M. Zineddine Arkab.

Le public aura à apprécier les contenus d'une moyenne de six courts métrages par jour, de plusieurs régions d'Algérie, et pourra assister, en marge de ces projections, aux interventions d'universitaires et praticiens du septième art, lors de conférences autour de différentes thématiques en lien avec l'univers du court métrage.

Le cinéaste Saïd Mehdaoui a souligné que des hommages aux regrettés cinéastes Anis Djaâd et Arezki Larbi sont également prévus lors de cette première édition, marquée par « l'échange direct et l'interaction entre amoureux du 7e Art ».

Par ailleurs, une minute de silence a été observée à cette occasion par l'ensemble des présents, en hommage au regretté grand réalisateur Lamine Merbah, décédé vendredi dernier à l'âge de 80 ans.

Les organisateurs ont ensuite rappelé la nécessité de « donner plus de visibilité au court métrage », mettant en valeur son "importance dans le paysage cinématographique et culturel".

Les Journées du court métrage « Ayam Short Film » constituent une occasion pour célébrer le cinéma algérien, d'encourager l'émergence de nouveaux talents et de partager des moments uniques d'échange et de découverte autour du court métrage.

M.A

MME BENDOUDA
RENCONTRE MME
FARDOUSSA
MOUSSA EGUEHPERSPECTIVE
D'ÉLABORATION D'UN
PROJET D'ACCORD
ENTRE LES DEUX PAYS

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et la ministre de la Jeunesse et de la Culture de la République de Djibouti, Fardoussa Moussa Egueh, ont examiné samedi à Alger les moyens de renforcer la coopération culturelle bilatérale entre les deux pays.

Les deux responsables se sont entendues sur l'importance d'entamer l'élaboration d'un projet d'accord de coopération entre les deux ministères, permettant de « consacrer un cadre juridique à la coopération et de permettre la concrétisation de programmes communs dans divers domaines culturels et artistiques ». La réunion, tenue au niveau du siège du ministère de la Culture et des Arts, a été l'occasion d'échanger les points de vue sur les perspectives de collaboration dans le domaine culturel et artistique entre Alger et Djibouti. Les deux parties ont réitéré leur volonté de consolider et de développer les relations bilatérales, afin de renforcer les liens fraternels entre les deux pays. Les deux ministres ont également étudié les principaux domaines de coopération culturelle, notamment le théâtre, le cinéma et la formation dans différentes spécialités artistiques, et ce en permettant aux étudiants djiboutiens de bénéficier des programmes de formation dispensés par les établissements relevant du ministère de tutelle. L'accompagnement par l'Algérie de la République de Djibouti dans le domaine de la valorisation du patrimoine culturel, notamment l'art rupestre, a été au centre des discussions entre les deux ministres, ainsi que les moyens de tirer profit de l'expertise algérienne reconnue en matière de valorisation et de sauvegarde de ce patrimoine. Au terme de la rencontre, les deux responsables se sont mises d'accord sur la poursuite de la coordination et de la concertation culturelle à travers la désignation d'un point précis entre les deux parties, en vue de hisser le partenariat culturel au niveau des relations fraternelles privilégiées liant les deux pays, au service du développement culturel commun.

M.A

IMPÉRIALISME

LA GUERRE EST LA CONTINUATION DE L'EXPLOITATION CAPITALISTE PAR D'AUTRES MOYENS

(2/2)

Brian Berletic, un ancien Marine américain, auteur, expert en relations internationales basé en Thaïlande, nous aide aussi à prendre du recul et à replacer dans leur contexte les événements actuels.

Par Dominique Muselet
In mondialisation.ca, 22 juillet 2026

Les États-Unis prêts à tout pour maîtriser le commerce de l'énergie

Brian Berletic, un ancien Marine américain, auteur, expert en relations internationales basé en Thaïlande, nous aide aussi à prendre du recul et à replacer dans leur contexte les événements actuels. Sur son site, the new Atlas, d'articles en vidéos, il nous prouve inlassablement, documents à l'appui, que tout ce que nous voyons se dérouler dans le monde, depuis des dizaines d'années, n'a rien de fortuit, car il s'agit d'un scénario élaboré et mis en œuvre, étape par étape, par les États-Unis pour dominer le monde. Pendant que l'Europe et l'URSS payaient le prix du sang et des destructions, les États-Unis, sortis grands gagnants des deux guerres du 20ème siècle contre l'Allemagne qui ont épuisé l'Europe et l'Union soviétique, s'enrichissaient. Il leur a donc été facile d'établir leur domination totale sur l'Europe, exsangue, tout en combattant l'URSS, qui s'est effondrée d'elle-même en décembre 1991. Seul de Gaulle s'est opposé à la reddition de la France en 1940 et à sa colonisation prévue, à la fin de la guerre, par Roosevelt et Churchill (la monnaie coloniale était même imprimée), comme on le voit dans l'excellent film qui vient de sortir sur ce héros, le dernier de nos dirigeants qui se soit battu pour l'indépendance de la France et la prospérité des Français et qui a été immédiatement trahi, comme nous, par Pompidou, et ensuite par pratiquement tous ceux qui l'on suivi. Mais la France et l'Europe ne sont pas les seules victimes des États-Unis d'Amérique. Après la chute de l'URSS, ces derniers ont élargi leur domination sur le monde. La guerre économique et militaire menée actuellement par les États-Unis contre l'Iran, la Russie et la Chine s'inscrit dans un effort plus vaste visant à maintenir ou rétablir leur domination mondiale. Brian Berletic montre que la trajectoire hégémonique des États-Unis n'a rien d'un hasard. Elle a été élaborée, il y a plusieurs décennies, par des Think tanks proches du pouvoir, comme la Rand, et appliquée, étape par étape, exactement comme elle a été conçue, avec des adaptations à la marge pour coller à l'actualité. Ainsi au Moyen-Orient, la soumission et/ou déstabilisation de la Syrie, a pris plus de temps que celles de l'Irak, la Yougoslavie, l'Afghanistan, la Somalie, la Libye et du Soudan, à cause de l'aide russe au président al Assad, mais elle a finalement abouti grâce aux djihadistes d'al Qaïda di-



rigés par la Turquie et les États-Unis. La destruction de tous ces pays était jugée nécessaire pour pouvoir attaquer l'Iran. L'attaque de la Russie, à travers le proxy ukrainien, était aussi programmée et s'est déroulée comme prévu. Et comme le souligne Berletic, c'est la déstabilisation de la Chine, le seul pays capable de supplanter l'hégémon capitaliste, qui est l'objectif final des États-Unis. Et pour cela, ils n'ont pas besoin de gagner les guerres, d'ailleurs ils n'en sont pas capables, il leur suffit de semer le chaos et la misère dans tous les pays qui refusent de se soumettre. Et pour le moment, ils y parviennent peu ou prou. Pour les arrêter, insiste Brian Berletic, il faudrait que la Chine, la Russie, l'Iran et leurs alliés forment une coalition plus organisée et plus déterminée à les mettre en déroute. Pour le moment, ce n'est pas encore le cas, même si comme le souligne Régis le Sommier sur CNews, dans l'émission intitulée Régis le Sommier, de retour d'Irak raconte, du 21 juillet 2026, l'Iran a surpris ses agresseurs par l'ingéniosité et l'efficacité de sa stratégie de défense, consistant à fermer le détroit d'Ormuz, à bombarder Israël et à détruire les bases américaines installées dans les états arabes du Golfe, d'Irak et de Jordanie.

Tout cela est bien loin de ce qu'on nous présente en Occident comme un dédale chaotique et illisible de décisions folles et contradictoires, afin de désarmer l'opposition intérieure à la prédation capitaliste, une opposition que le gouvernement Macron appelle désormais ingérence intérieure, pour pouvoir la criminaliser.

Et pendant que Macron et ses sbires sont occupés, à l'approche des élections présidentielles, à verrouiller tout ce qu'il est possible de verrouiller pour garder le pouvoir, la France brûle. Des milliers d'hectares partent en fumée dans le sud et jusqu'aux abords de Paris, à Fontainebleau ; faute de moyens adéquats, des pompiers meurent en essayant de les éteindre ; des centaines de familles sont déplacées ou

perdent leurs maisons. La propagande d'état accuse le réchauffement climatique mais il n'y est pour rien. Les vraies raisons sont détaillées dans cet article de RT France du 15 août 2025. Selon un rapport du Sénat de 2023, « 90% des départs de feu sont liés à des activités humaines, imprudence, bien sûr, mais avant tout... pyromanie. C'est-à-dire criminalité ». Mais ça n'explique pas tout. « La suppression, ces dernières années, de 500 postes à l'Office national des forêts (dont le site est bizarrement indisponible en ce moment, à l'image du gouvernement de la France, qui fuit ou nie les problèmes pour ne pas avoir à les résoudre), a entraîné un désengagement dans la Protection de la forêt méditerranéenne (PFM) et la Défense des forêts contre l'incendie (DFCI) ». Il n'y a plus assez de Canadairs, « alors que l'aide militaire versée par la France à l'Ukraine en 2025 aurait permis à elle seule de financer 36 appareils neufs ». A ce « désengagement financier qui limite la surveillance et les capacités d'action », s'ajoutent « des politiques environnementales stupides qui augmentent considérablement les risques en favorisant la multiplication des combustibles, et des politiques urbanistiques incohérentes qui elles aussi augmentent les risques ».

Et l'auteur de l'article de conclure : « Bref, une combinaison de facteurs qui donne tous les ingrédients de la multiplication des « mégafeux » ces dernières années. Et on y retrouve toujours un seul et même acteur et responsable... non pas le réchauffement climatique, mais bien... le gouvernement d'Emmanuel Macron ». Pas étonnant que Macron and Co aient fait interdire Russia To-day en France !!!

L'exploitation capitaliste est le problème fondamental de notre société

Mais il n'y a pas que les forêts qui sont réduites en cendres en France, comme le constate l'Organisation Communiste de France :

« L'heure est grave et, peu importe où nos yeux se posent, la situation est catastrophique. À l'heure où nous rédigeons ces lignes, c'est près de 16 % de la population de France qui est en situation de précarité alimentaire. 47 % des Français ont déjà réduit leurs achats en produits d'hygiène pour des raisons budgétaires, 17 % déclarent devoir choisir entre s'alimenter et se tenir propre. Hors du secteur de la consommation, le mal-logement fait rage et les morts de la rue s'empilent. Sans même toucher le fond, la qualité de vie générale chute. Pour ceux qui ont la "chance" d'avoir un travail, cela ne signifie pas qu'ils soient mieux lotis. En effet le phénomène des travailleurs pauvres est largement répandu car il toucherait entre 1 et 2,3 millions de personnes en France. Cette situation d'ensemble est celle qui a donné des révoltes comme le mouvement des Gilets jaunes. La cause de cette détresse ? On pourrait citer pêle-mêle la hausse de l'énergie, des loyers, des produits de première nécessité, de l'absence d'augmentation salariale générale ou du nombre de logements, la désertification des services publics, etc. Et si nous interrogeons le problème fondamental de société, la cause porte un nom : l'exploitation capitaliste. Cette exploitation qui, pour maximiser la plus-value des grosses entreprises, nous paye toujours moins pour la valeur de ce que nous produisons, nous licencie à tour de bras, rend difficile l'accès au chômage, redirige les impôts des travailleurs français pour les transformer en aides aux entreprises et fait augmenter les prix des biens et services essentiels à notre survie dans le seul but de maintenir leur taux de profit. Cette même exploitation qui, dans la même logique, va toujours vers la destruction de l'environnement dans lequel nous vivons, au risque de faire disparaître le vivant de la surface de la Terre ».

DOMINIQUE MUSELET
LE 22 JUILLET 2026



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

UNE PENSÉE POUR ABDELHAKIM MEZIANI

aDécédé le 22 juillet 2021 à Alger. Abdelhakim Meziani, journaliste, homme de culture, critique de cinéma et spécialiste de l'histoire et du patrimoine algériens, est décédé à l'âge de 72 ans des suites d'une longue maladie.

Né en 1949 à Alger, Abdelhakim Meziani a travaillé dans les rubriques culturelles de nombreux titres de la presse nationale, et a animé plusieurs émissions de télévision dédiées à l'histoire et au patrimoine culturel algérien.

Il a également animé de nombreux ciné-clubs et émission de télévision dédiées au cinéma, notamment à Canal Algérie et Dzair TV. Il a été animateur de "L'agora du livre" d'une librairie d'un éditeur public.

Le défunt a aussi été membre du jury de plusieurs manifestations cinématographiques nationales et in-



ternationales dont les Journées cinématographiques de Carthage, en plus d'avoir souvent animé des ateliers de formation sur les ciné-clubs.

Abdelhakim Meziani était très actif dans le mouvement associatif notamment au sein des associations de musique andalouse auprès de grandes figures de la musique nationale dont Sid Ahmed Serri (1926-2015). Il est aussi membre fondateur de l'Association El Fakhardja en 1981 avec Smail Hini.

Abdelhakim Meziani était par ailleurs collaborateur et consultant au quotidien l'Expression dont il était un des éditorialistes. Il avait également exercé comme chargé de communication dans des entités économiques dont Algérie Télécom. En outre , il est l'auteur d'un livre intitulé "le 1er novembre dans la Mitidja". Paix à son âme.

Publié par A.Hammouche sur Facebook, dans le Journal des artistes, le 21 juillet 2026

UNE PENSÉE POUR LEILA FERHAT...

Décédée le 21 juillet 2020 à l'âge de 81 ans. La doyenne des artistes plasticiens algériens, Leila Ferhat, est née en 1939 à Mascara.

Diplômée de l'Ecole nationale des beaux arts d'Alger, l'artiste a réalisé plusieurs tableaux qui ont suscité l'admiration des critiques d'art plastique et du public. On appréciait surtout dans l'oeuvre de Leila Ferhat ce mélange alliant authenticité et modernité et où domine le bleu ciel symbole de calme et réconfort...

La défunte, qui avait initié un grand nombre d'artistes plasticiens, est considérée comme une école de l'art plastique algérien et comptait parmi les noms qui ont laissé leur empreinte sur la scène artistique ...

L'artiste Leila Ferhat avait représenté l'Algérie dans plusieurs manifestations au cours desquelles elle avait obtenu plusieurs distinctions dont la médaille d'or au salon international de Riom (France) en 1980 et la médaille d'or à Puy en Velay (France) et avant cela le premier prix de peinture au vernissage organisé par le Comité des fêtes de la ville d'Alger en 1977. Les tableaux de la défunte ont été exposés à l'étranger notamment aux Etats Unis, au Canada, en Jordanie et aux Emirats Arabes Unis. Paix à son âme.



Publié par A.Hammouche sur Facebook, dans le Journal des artistes, le 21 juillet 2026

IL ÉTAIT UNE FOIS BLAQUI EL HOUARI

Décédé le 19 juillet 2017 à l'âge de 91 après une longue maladie. L'artiste Blaoui El Houari, précurseur de la chanson oranaise moderne, a marqué de son empreinte la scène artistique nationale avec un répertoire riche de 500 chansons

Auteur et compositeur, Blaoui El Houari a contribué à insuffler une note de renouveau et de modernité à la musique algérienne, et à créer la chanson oranaise moderne, bâtie sur les bases de la chanson berbère dont il a côtoyé plusieurs de ses illustres porte-voix.

Très jeune, il entame sa carrière dans les années 1940, d'abord comme musicien avant de fonder son premier orchestre et d'enregistrer son premier 45 tours en 1949. Né le 23 janvier 1926 à Sidi Blal dans le quartier de M'dina Jdida (Oran), il quitte les bancs de l'école à l'âge de 13 ans pour travailler dans le café de son père où il s'occupe de l'entretien du phonographe avant de travailler au port d'Oran où il apprend à jouer au piano et à l'accordéon. Issu d'une famille d'artistes, avec un père virtuose de la koutira et un frère maîtrisant le banjo et la mandoline, il est initié dès son jeune âge à la musique.

Durant la guerre de libération, Blaoui El Houari a été détenu dans un des camps de regroupement coloniaux de Sig (Mascara) pour ses activités militantes. Au lendemain du recouvrement de l'indépendance, il dirige avec son ami Ahmed Wahbi, un autre monument de la musique algérienne, l'orchestre de la radio et de la télévision à la station d'Oran où ont été formés de nombreux jeunes talents.

Dans les années 1960, il a œuvré à moderniser la chanson oranaise et la musique algérienne tout en préservant son authenticité avec des succès comme "Bya daq el mor", "El Mersem", "Hmama" ou encore "Nedjma".

L'artiste avait également grandement contribué à l'émergence de nombreuses stars de la chanson oranaise durant les années 1980 à l'image de Houari Benchennat, Sabah Saghira, Samia Bennabi, Baroudi Benkhedda, ou encore Cheb Khaled, qui a repris plusieurs de ses chansons. Paix à son âme.



Publié par A.Hammouche sur Facebook, dans le Journal des artistes, le 19 juillet 2026

POURQUOI LES CHAUVES-SOURIS DORMENT-ELLES LA TÊTE EN BAS ?

Les chauves-souris sont souvent sources de phobies pour les hommes, mais en fait elles sont fascinantes par leur originalité. Elles sont par exemple les seuls mammifères capables de voler. Et c'est d'ailleurs pour cette raison qu'elles dorment la tête en bas.

Explications !

La position de sommeil des chauves-souris

Les chauves-souris sont dotées d'ailes et non de mains : elles ne pourraient donc pas s'attacher par les membres antérieurs et ont choisi de le faire par les membres inférieurs. De plus, leurs « jambes » seraient trop faibles pour supporter leur tenue debout, et ne leur permettent pas de prendre leur envol à partir du sol ! La gravité joue alors son rôle d'élan pour les faire décoller.

Autre avantage de cette position en hauteur : les chauves-souris peuvent éviter de se faire dévorer par des prédateurs à quatre pattes, qui eux vivent et chassent au sol



Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 26 juillet 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:58	12:55	16:44	20:08	21:44

JUSTICE/5 AFFAIRES LIÉES AUX FEUX DE FORÊTS

PLACEMENT DE 7 MIS EN CAUSE EN DÉTENTION PROVISOIRE

Le pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a traité cinq (5) affaires liées à des groupes criminels à l'origine des feux de forêts enregistrés dans certaines wilayas du pays, avec le placement de sept (7) individus en détention provisoire, indique dimanche un communiqué du parquet de la République près la même juridiction.

"En application des dispositions de l'article 19 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée du tribunal de Sidi M'hamed informe l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre les crimes terroristes, les actes de sabotage et la criminalité transnationale organisée, et à la suite des feux de forêts ayant touché certaines wilayas du pays depuis la fin de la semaine dernière, cinq (5) affaires liées à des groupes criminels impliqués dans l'incendie de biens forestiers ont été traitées", selon la même source.

La première affaire concerne "le dénommé Zrig Mohamed Amine, suspecté d'avoir volontairement mis le feu à un endroit couvert de broussailles et de végétation sèche à proximité de la bibliothèque communale du quartier Maghmouli à Guelma. Une vidéo a été récupérée, montrant le mis en cause en train de mettre le feu sur le lieu de l'incendie".

La deuxième affaire concerne "les dénommés Harchi Adel et Boudraa Nouri Mehdi, qui ont mis le feu à des broussailles et à des herbes sèches dans la zone dite Kef Lekhal (Constantine), entraînant la destruction de 1000 bottes de fourrage, 40 oliviers, 20 arbres fruitiers ainsi que 2 étables.

Les deux suspects ont été aperçus en train de mettre le feu sur le lieu de l'incendie".

La troisième affaire concerne "le dénommé Zerrar Ahmed, suspecté d'avoir volontairement incendié une



exploitation agricole privée dans la région d'Oued Azaieb, commune de Sidi Semiane (wilaya de Tipaza), causant la destruction d'une superficie de 500 m2 comprenant des oliviers, des pins d'Alep et des broussailles".

S'agissant de la quatrième affaire, elle concerne "l'arrestation en flagrant délit du dénommé Hamilil Saïd, en train de mettre volontairement le feu, à des broussailles au milieu d'une agglomération, derrière un immeuble du quartier Ayouf ouest dans la commune de Jijel (wilaya de Jijel)".

La cinquième affaire a trait à "l'implication des dénommés Tlemçani Abdelkader et Kouadri Djamel dans l'incendie volontaire de broussailles

forestières au village Boukhalfoune dans la commune de Boukram, daïra de Lakhdaria. Les habitants de la région ont vu le dénommé Abdelkader Tlemçani, vêtu d'une chemise grise, accompagné d'un individu non identifié, à bord d'un véhicule de marque Chevrolet près du lieu de l'incendie. Peu après leur départ, les flammes se sont propagées, selon la même source, ajoutant que "les investigations ont confirmé qu'il se trouvait en compagnie de Kouadri Djamel à bord du véhicule et que ce dernier est l'auteur de l'incendie".

"A l'issue de l'enquête préliminaire menée par les brigades de lutte contre la criminalité de la Sûreté des wilayas

de Guelma, Bouira et Jijel, la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Sidi Ghiles et la Section de sécurité et d'investigation (SSI) de la Gendarmerie nationale de Constantine, chacun selon sa compétence, les sept (7) suspects auteurs de ces actes ont été arrêtés, l'enquête ayant établi leur implication dans des incendies déclarés dans des biens forestiers et des agglomérations", ajoute la même source.

"En date du 26 juillet 2026, et après la comparution des mis en cause, des poursuites ont été engagées à leur rencontre dans le cadre d'une information judiciaire pour crimes liés à des actes de sabotage visant à mettre en danger la vie la sécurité et les biens des personnes (crime passible de la peine capitale), ainsi que pour crime d'incendie volontaire de biens forestier appartenant à l'Etat, faits prévus et réprimés par les articles 87 bis du Code pénal et 138 de la loi relative aux forêts et aux richesses forestières. Ces poursuites concernent l'ensemble des suspects. Il s'agit également de crimes d'actes de sabotage mettant en danger la vie, la sécurité et les biens des personnes, ainsi que du crime d'incendie volontaire dans des lieux habités pour le dénommé Hamilil Saïd, conformément aux articles 87 bis et 395 du Code pénal", ajoute-t-on de même source.

"Après l'interrogatoire des accusés par le juge d'instruction, celui-ci a ordonné leur placement en détention provisoire", conclut le communiqué.

RA

ALGÉRIE/SÉNÉGAL

M. ATTAFF REÇOIT SON HOMOLOGUE SÉNÉGALAIS

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, dimanche au siège du ministère, le ministre de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur de la République du Sénégal, pays frère, M. Cheikh Niang, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, les deux ministres

ont eu un entretien en tête-à-tête, suivi d'une séance de travail élargie aux membres des délégations des deux pays. Ces entretiens ont "permis de procéder à une évaluation globale de l'état des relations algéro-sénégalaises et d'examiner les perspectives de leur consolidation dans tous les domaines prioritaires, notamment les hydrocarbures, l'énergie, l'industrie pharmaceutique, la finance, l'enseignement supérieur, la recherche scientifique et

la formation professionnelle, ainsi que les moyens de développer les échanges commerciaux bilatéraux en tirant parti des avantages qu'offre la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)", précise le communiqué. A cet égard, les deux parties sont convenues de la nécessité de réactiver les mécanismes de coopération bilatérale afin de donner une nouvelle impulsion à ces relations, notamment à travers la préparation de

la tenue de la prochaine session de la Commission mixte algéro-sénégalaise avant la fin de l'année en cours et la relance du Conseil d'affaires algéro-sénégalais. Cette rencontre a également constitué "une importante occasion pour échanger les vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, en tête desquelles la situation dans la région sahélo-saharienne", conclut le communiqué.

RA

CINÉMA

INAUGURATION À ALGER DU NOUVEAU SIÈGE DU CENTRE NATIONAL DU CINÉMA

Le nouveau siège du Centre national du cinéma (CNC) a été inauguré samedi à Alger par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, en présence d'artistes et professionnels du cinéma, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Situé dans la commune d'Hydra, le nouveau siège a été réalisé dans le cadre des "efforts de modernisation de l'administration publique et d'amélioration des services aux professionnels du cinéma, afin de suivre la dynamique du secteur".

Le nouveau siège du CNC comporte un guichet unique, baptisé du nom du regretté réalisateur Lamine Merbah, en hommage à sa contribution majeure au cinéma algérien, et qui regroupe différents services dédiés aux activités cinématographiques, précise le communiqué.

Le guichet se charge de recevoir et de traiter les demandes d'autorisation d'exploitation cinématographique et de visas culturels, ainsi que les demandes de licences relatives aux activités de production, selon le texte.

A cette occasion, la ministre a souligné que "le développement de l'industrie cinématographique demeure une responsabilité collective, exigeant les efforts concertés de tous les acteurs du secteur".

Elle a annoncé, dans ce contexte, la tenue prochaine d'une réunion consultative avec les professionnels pour évoquer leurs préoccupations, dans une démarche visant "la promotion et le développement de l'industrie cinématographique nationale".

RC